

http://www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE



La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh 01 B.P. 6444 Ouagadougou 01 Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25 Site web: <u>www.dgcmef.gov.bf</u>

#### Directeur de publication

Le Ministre délégué Chargé du Budget

#### Co-directeur de publication

Le Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers Alfred THIOMBIANO

#### Directeur de la rédaction

Kouané II DRABO

E-mail: kouané.drabo@finances.gov.bf

#### Rédacteur en chef

Abdoulaye OUATTARA E-mail : arattaou68@gmail.com

## Conception graphique et mise en page

Xavier TAPSOBA

W. Martial GOUBA Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE Bintou ILBOUDO

Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO Zoenabo SAWADOGO

Boinzemwendé Chantal KABORE/YERBANGA Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

* Résultats de dépouillements :	P.	3 à	<b>39</b>
- Résultats provisoires des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées	. P.	3 à	39
* Avis d'Appels d'offres des régions :	P. 4	0 à	49
- Marchés de fournitures et services courants	P. 4	10 à	46
- Marchés de travaux		. P.	47
- Marchés de prestations intellectuelles	P. 4	18 à	49



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

http://www.dgcmef.gov.bf

^^^^^^



# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

#### MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

DEMANDE DE PRIX N°2024-0005/MSHP/SG/DMP DU 20/02/2024 POUR L'ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PROFIT DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE Nombre de plis reçus : 06 ; Date de dépouillement : 01/03/2024, Financement : Budget de l'Etat-exercice 2024 - Borne inferieure : 22 242 261, Borne supérieure : 30 092 470

		Montan	ts lus		Montants cor	rigés TTC	
Nom des soumissionnaires	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	Montant minimum TTC	Montant maximum TTC	Observations
JEBNEJA SARL	-	15 580 000	-	22 570 000	-	-	Non conforme Absence de propositions de prospectus ou catalogues d'origines pour l'ensemble des items
UNION TECHNIQUE & COMMERCIALE SARL	15 484 000	-	22 759 000	-	18 271 120	26 855 620	Conforme 2 <sup>ème</sup>
ETS. OUEDRAOGO APPOLLINAIRE & FRERES	-	14 620 200	-	21 591 640	14 620 200	21 591 640	Conforme Anormalement basse
PACIFIC BUSINESS	-	13 057 290	-	20 655 310	-	1	Non conforme Absence de propositions de prospectus ou catalogues d'origines pour l'ensemble des items
PROTECH SARL	-	17 083 450	-	25 927 550	17 083 450	25 927 550	Conforme 1 <sup>er</sup>
RELAX SERVICE	14 443 500	-	21 200 000	-	-	-	Non conforme Caractéristiques techniques non proposées de l'item 38 à 58

Attributaire: PROTECH SARL pour un montant minimum de dix-sept millions quatre-vingt-trois mille quatre cent cinquante (17 083 450) francs CFA TTC et un montant maximum de vingt-cinq millions neuf cent vingt-sept mille cinq cent cinquante (25 927 550) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque ordre commande et le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2024.

DEMANDE DE PRIX N°2024-0004/MSHP/SG/DMP DU 20 FEVRIER 2024 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES ET PERI-INFORMATIQUES AU PROFIT DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE.

FINANCEMENT : Budget de l'Etat, Exercice 2024

Imputation: Prg 128 Act 12801 Actv 1280101 Chap 1008000311 Art 24 Par 242

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour l'ouverture des plis, l'analyse et la délibération : Lettre N°2024-0239/MSHP/SG/DMP du 27/02/2024

Lot unique : Acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques au profit du ministère de la santé et de l'hygiène publique

N°	Soumissionnaire	Montant Lu en FCFA TTC	Montant corrigé en FCFA TTC	Observations	Classement						
1	PACIFIC BUSINESS	23 175 200	23 175 200	Conforme	1 <sup>er</sup>						
2	PROTECH SARL	32 479 500	32 479 500	Conforme : Hors enveloppe	Non classé						
Attr	ihiitaira nrovisoira:	PACIFIC BUSINESS pour un montant de vingt-trois millions cent soixante-quinze mille deux cents (23 175 200) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.									

#### CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PEDIATRIQUE CHARLES DE GAULLE - CHUP-CDG

Demande de prix N°2024-01/MSHP/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 05 février 2024 pour l'achat d'emballages au profit du CHUP-CDG. Publication : Quotidien des Marchés Publics N°3821 du vendredi 05/02/2024 Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : Vendredi 1er mars 2024 - Nombre de plis reçus : 10 -

Financement : budget CHUP-CDG, Gestion 2024

Référence de la lettre d'invitation de la CAM : N°2024-001/MSHP/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 27/02/2024

Référence	de la lettre d'invitation de la 0		<u>/CHUP-CDG</u>	G/DG/DMP du 27/02/2024
Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)	Montant corrigé (F CFA)	Rang	Observations
		ages perdus pour le dépôt v	vente du CH	UP-CDG
STC SARL	HT : TTC : 1 660 850	HT : 1 407 500 TTC : 1 660 850	3è	Conforme
HEMA SERVICES	HT : 1 364 900 TTC :	HT : 1 364 900 TTC : 1 610 582	1er	Conforme
ESLI SARL	HT : 1 390 000 TTC :	HT : 1 390 000 TTC : 1 640 200	2è	Conforme
AFRIK METAL GROUP	HT : TTC :1 577 188	-	-	Non conforme -Dimensions du sachet non conformes à l'item4 : 29.00cm x 8.5cm proposés au lieu de 29.0.5cmx18.5cm demandésSachet de 25.5cm x 14.5cm avec bretelle proposé au lieu de sachet de 25.5cm x 14.5cm sans bretelle demandé à l'item5Sachet de 44.5cm x 27.0cm avec bretelle proposé au lieu de sachet de 44.5cm x 27.0cm sans bretelle demandé à l'item6.
A K Z FILS DISTRIBUTION	HT :1 295 000 TTC :	-	-	Non conforme -Sachet de 25.5cm x 14.5cm avec bretelle proposé au lieu de sachet de 25.5cm x 14.5cm sans bretelle demandé à l'item5Sachet de 44.5cm x 27.0cm avec bretelle proposé au lieu de sachet de 44.5cm x 27.0cm sans bretelle demandé à l'item6Aucune pièce administrative fournie.
GTCI SARL	HT : 1 422 000 TTC :	HT : 1 422 000 TTC : 1 677 960	4è	Conforme
ATTRIBUTAIRE	851 774) Francs CFA TTC une variation de 14,98% d douze (241 192) Francs C	après une augmentation de le l'offre financière corrigée FA TTC. Le délai d'exécution	e quantité à soit deux c on est de tre	
	Lot2: Achat d'emballages		médicaux o	du CHUP-CDG
GTN	HT : 6 170 000 TTC :	HT : 6 170 000 TTC : 7 280 600	4è	Conforme
BURKINA SERVICES PLUS	HT : TTC : 6 580 000	HT : 6 580 000 TTC : 7 764 400	7è	Non conforme -Le montant TTC lu correspond en réalité au montant HTVAAucune pièce administrative fournie.
HEMA SERVICES	HT : 5 517 500 TTC :	HT : 5 517 500 TTC : 6 510 650	2è	Conforme
ESLI SARL	HT : 5 525 000 TTC :	HT : 5 400 000 TTC : 6 372 000	-	Non conforme -Erreur de calcul sur le produit à l'item 5 : 125 000 au lieu de 250 000 ; écart de - 125 000, d'où une variation de – 2,26% du montant initial de l'offre financièreOffre financière anormalement basse 6 457 937 ≤ X ≤ 8 737 210 F CFA TTC.
AFRIK METAL GROUP	HT : TTC : 6 460 500	HT : 5 475 000 TTC : 6 460 500	1er	Conforme
ISC SARL	HT : 6 325 000 TTC :	HT : 6 325 000 TTC : 7 463 500	6è	Conforme
HOUSNA SALAHOUDINE TRADING	HT : TTC : 7 303 020	HT : 6 189 000 TTC : 7 303 020	5è	Non conforme -Aucune pièce administrative fournie.
GTCI SARL	HT : 5 760 000 TTC :	HT : 5 760 000 TTC : 6 796 800	3è	Conforme
ATTRIBUTAIRE	000) Francs CFA HTVA et CFA TTC après une augme	un montant de sept millions entation des quantités aux i	quatre cen tems 1 et 4	ux cent quatre-vingt-quinze mille (6 295 It vingt-huit mille cent (7 428 100) Francs qui passent respectivement de 27 000 et financière corrigée soit neuf cent

10 000 à 30 000 et 14 150. D'où une variation de 14,98% de l'offre financière corrigée soit neuf cent soixante-sept mille six cents (967 600) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.

#### MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Manifestation d'intérêt n°2024-001M/MARAH/SG/DMP du 10 janvier 2024

pour la constitution du répertoire des sociétés coopératives agricoles pour la fourniture de vivres dans le cadre des achats institutionnels, sous la forme d'agriculture contractuelle

#### LISTE DES COOPÉRATIVES RETENUES

Lot 1 : maïs

	Spéculations											
				Maïa	Specu blanc		jaune	Magasin		Nombr		
N°	Dénomination sociale	Immatricula tion au RSC	N° IFU	Producti	Excédent Commerc	Producti	Excédent Commerc	_	Zone d'interventi	o do	Représen tant légal	Adresse
				on (tonnes)	ial (tonnes)	on (tonnes)	ial (tonnes)	e (tonnes)	on	es	-	
1	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE FAWAZ (SCOOPS/FAW AZ)	23-SC- 00586.BF/R CEN/PKAD	0021489 9G	100	750	ı	I	500 pour l'ensembl e des spéculati ons	CENTRE	5	TAPSOBA FAWZIA	76 39 99 11 78 00 78 11
2	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE SONGTAABA DES PRODUCTEUR S DE CEREALES (SCOOPS SONGTAABA)	20-SC- 00186.BF/R CEN/PKAD	0014264 2F	500	4 000	-	-	2 000 pour l'ensembl e des spéculati ons	NATIONAL	10	SANKARA ADAMA	78 76 19 74 70 16 17 75
3	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE DES PROFESSIONN ELS AGRICOLES DE TENG SEGA (SCOOPS/PAT)	20-SC- 00161.BF/R CEN/PKAD	0014139 1G	400	2 000 pour l'ensemble des spéculatio ns	-	-	1 050 pour l'ensembl e des spéculati ons	NATIONAL	6	OUEDRA OGO G. SALIF	76 20 62 81 78 20 62 81
4	SOCIETE COOPRERATIV E SIMPLIFIEE DES COLLECTEURS DE PRODUITS AGRICOLES DU HOUET (SCOOPS COPAH)	19-SC-S- 0457/BF/RH BS/PHUE	0013523 8C	1 000	2 000 pour l'ensemble des spéculatio ns	-	l	1 000 pour l'ensembl e des spéculati ons	COMOE ET KENEDOU GOU	235	ZIDA P. INOUSSA	70 42 98 46 75 38 84 41 78 60 36 43
5	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFLIEE BEOGO NERE DES PRODUCTEUR S AGRICOLES DU BURKINA (SCOOPS BEOGO NERE)	22-SC- 00466.BF/R CEN/PKAD	0019507 2V	100	500	-	1	900 pour l'ensembl e des spéculati ons	NATIONAL	15	TIENDRE BEOGO SALIFOU	76 86 58 20 78 98 24 08
6	UNION PROVINCIALE DES SOCIETES COOPERATIVE S DE PRODUCTION DE MAIS WIDA ZIRO (COOP- CA-PM WIDA ZIRO)	20- SC_024/BF/ RCOS/PZR	0020986 1V	4 452	1400	-	-	1 850 pour l'ensembl e des spéculati ons	ZIRO	4311	OUEDRA OGO SAIDOU	77 70 63 57
7	SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRA TION (COOP- CA/ BEOGOYINGA)	22-SC- 00444.BF/R CEN/PKAD	0019026 1J	250	5 000	-	-	1 000 pour l'ensembl e des spéculati ons	CENTRE	83	OUEDRA OGO P. ARISTIDE	70 37 75 19 65 63 23 76
8	UNION	20-SCU-	0020389	28 500	16 000	_	_	52	NATIONAL	5632	SANGLI	70 74 08

	T	T	1		T .	1		T		1	1	
	NATIONALE DES SOCIETES COOPERATIVE S DES PRODUCTEUR S DE MAIS DU BURKINA(UNP MB)	00178.BF/R CEN/PKAD	5A					magasin s (capacité de 100 à 1000T)			ALLASSA NE	10 76 05 52 52
9	UNION COMMUNALE DES SOCIETES COOPERATIVE S DE GESTION DE LA FAUNE ET DES FORETS (UCGF)	19-SC_U- 0094/BF/MA TDC/REST/ PGRM	0022255 0H	400	1 500 pour l'ensemble des spéculatio ns	1	1	900 pour l'ensembl e des spéculati ons	EST/GOUR MA	421	OUOBA SAKILI	70 36 13 16
10	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE A.J.T. D	23-SC- 00534.BF/R CEN/PKAD	0021443 0E	600	2 000 pour l'ensemble des spéculatio ns	ı	ı	1 000 pour l'ensembl e des spéculati ons	NATIONAL	12	COMPAO RE BOUBAC AR	65 65 65 65 61 65 65 65
11	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE "SONG-KOOBO " POUR LA PRODUCTION AGRICOLE	23-SC- 00533.BF/R CEN/PKAD	0021186 9R	2000	10 000 pour l'ensemble des spéculatio ns	I	I	5 000 pour l'ensembl e des spéculati ons	NATIONAL	15	COMPAO RE LASSANE	70 21 72 74 78 81 05 35
12	SCOOPS/ REGROUPEME NT DES AGRICULTEUR S DE CEREALES DU BURKINA (SCOOPS/RAC B)	22-SC- 000395.BF/R CEN/PKAD	0010655 9A	300	1 500 pour l'ensemble des spéculatio ns	1	-	1 000 pour l'ensembl e des spéculati ons	CENTRE	5	TAPSOBA ALI	76 51 36 00 78 82 05 20
13	UNION DEPARTEMENT ALE DES PRODUCTEUR S DE MAÏS DE BEREBA "UDPM BEREBA"	20-SCU- 003/BF/RHB S/PTUY	0015391 3B	15 000	10 000	-	-	2 000	BEREBA	811	OUEDRA OGO OUSMAN E	76 72 10 22 76 64 96 50
14	SOCIETES COOPERATIVE S AGRICOLES/FA SO NAFA (SCOOPS- AGRICOLE/FAS O NAFA)	PHUE	0019614 2C	5 000	1 000	-	-	3 000 pour l'ensembl e des spéculati ons	COMMUNE DE BOBO- DIOULASS O	6	OUEDRA OGO ADAMA	76 00 73 05
15	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE DES PRODUCTEUR S ET TRANSFORMA TEURS DE CEREALES NAFA DES BALE (SCOOPS.N.PT C/BL)	18-SC 021	0010581 2D	2 000	3 500	-	-	2 500 pour l'ensembl e des spéculati ons	REGIONS DES HAUTS-BASSINS, DES CASCADE S, DE LA BOUCLE DU MOUHOUN ET DU CENTRE	22	GNANOU ZOMBEZ OUNOU	70 25 74 66 76 09 58 62
16	SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRA TION SINFOLONI DE COLLECTE ET DE TRANSFORMA TION DE	20-SC- 0459/BF/RH BS/PHUE	0019468 9X	1 000	1 500	-	-	2 000 pour l'ensembl e des spéculati ons	REGIONS DES HAUTS- BASSINS ET DU CENTRE	15	TRAORE ABDOUL- DRAMAN E	78 14 94 94 70 25 11 48
ь								1			I	

	EREALES DE A PROVINCE									
(5	U HOUET SCOOP- A_SINFOLONI									
<u>-</u> -	HOUET)				Lot 2 : r					
				Spéc	culation	iz		I		
	Dénominatio	Immatriculati			Riz	Magasin de	Zone	Nombre de	Représenta	
N°	n sociale	on au RSC	N° IFU	Productio n (tonnes)	Excédent Commercial (tonnes)	stockage (tonnes)	d'intervention	membre s	nt légal	Adresse
1	SOCIETE COOPERATI VE SIMPLIFIEE SONGTAAB A DES PRODUCTE URS DE CEREALES (SCOOPS SONGTAAB A)	20-SC- 00186.BF/RCE N/PKAD	00142642 F	500	4 000	2 000 pour l'ensemble des spéculations	NATIONAL	10	SANKARA ADAMA	78 76 19 74 70 16 17 75
2	SOCIETE COOPERATI VE AVEC CONSEIL D'ADMINIST RATION REHOBOT DES PRODUCTE URS DE RIZ	19-SC_CA- 037/BF/MATD C/REST/PKPG /HC-PAMA	00111375 V	100	100	120	KOMPIENGA, GOURMA, GAYERI, GNAGNA, TAPOA	17	TANDAMBA Mambaguili	60 32 12 79
3	SOCIETES COOPERATI VES AGRICOLES/ FASO NAFA (SCOOPS- AGRICOLE/F ASO NAFA)	23-SC-0049- BF-RHBS- PHUE	00196142 C	2 000	900	3 000 pour l'ensemble des spéculations	COMMUNE DE BOBO- DIOULASSO	6	OUEDRAO GO Adama	76 00 73 05
4	SOCIETE COOPERATI VE SIMPLIFIEE DES PRODUCTE URS ET TRANSFOR MATEURS DE CEREALES NAFA DES BALE (SCOOPS.N. PTC/BL)	18-SC 021	00105812 D	1 500	2 000	2 500 pour l'ensemble des spéculations	REGIONS DES HAUTS- BASSINS, DES CASCADES, DE LA BOUCLE DU MOUHOUN ET DU CENTRE	22	GNANOU Zombèzoun ou	70 25 74 66 76 09 58 62
5	SOCIETE COOPERATI VE SIMPLIFIEE DES PROFESSIO NNELS AGRICOLES DE TENG SEGA (SCOOPS/P AT)	20-SC- 00161.BF/RCE N/PKAD	00141391 G	250	2 000 pour l'ensemble des spéculations	1 050 pour l'ensemble des spéculations	NATIONAL	6	OUEDRAO GO G. SALIF	76 20 62 81 78 20 62 81
6	SOCIETE COOPERATI VE SIMPLIFIEE DES COLLECTEU RS DE PRODUITS	19-SC-S- 0457/BF/RHB S/PHUE	00135238 C	500	2 000 pour l'ensemble des spéculations	1 000 pour l'ensemble des spéculations	COMOE ET KENEDOUGO U	235	ZIDA P. INOUSSA	70 42 98 46 75 38 84 41 78 60 36 43

1	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE SONGTAABA DES PRODUCTEUF S DE CEREALES	20-SC- 00186.BF/R	0014264 2F	500	4 000	2 000 pour l'ensemble des spéculations	NATIONAL	10	SANKARA ADAMA	78 76 19 74
N°	Dénomination sociale	ation au RSC	N° IFU	Production (tonnes)	Excédent Commercial (tonnes)	stockage (tonnes)	Zone d'intervention	de membre s	Représenta nt légal	Adresse
	Dáma vito di	Immatricul			ulation ⁄lil	Magasin de	<b>-</b>	Nombre	Danista	
	T	1	ı	0( )	Lot 3 : n	nil				
12	SIMPLIFIEE	23-SC- 00533.BF/RCE N/PKAD	00211869 R	1 000	10 000 pour l'ensemble des spéculations	·	NATIONAL	15	COMPAOR E Lassané	70 21 72 74 78 81 05 35
	A.J.T.D SOCIETE COOPERATI VE				•	<u>'</u>				
11	SOCIETE COOPERATI VE SIMPLIFIE	23-SC- 00534.BF/RCE N/PKAD	00214430 E	250	2 000 pour l'ensemble des spéculations	1 000 pour l'ensemble des spéculations	NATIONAL	12	COMPAOR E Boubacar	65 65 65 65 61 65 65 65
10	SOCIETE COOPERATI VE SIMPLIFIEE "FEMMES SAHELIENN ES ET DEVELOPPE MENT DE OUAHIGOUY A"	19-SCS- 0107/RNRD/P YTG	00195644 P	10	5	NR	YATENGA/OU HIGOUYA	50	DRABO TENIN	76 64 88 35
9	UNION NATIONALE DES SOCIETES COOPERATI VES D'ETUVAGE DE RIZ DU BURKINA FASO (UNERIZ)	19-SCU- 0385/BF/RHB S/PHUE	00044148 S	7 200	1 650	3 950	BAMA, BANZON, BAGRE, SOUROU, FOUNZAN, DOUNA, MOGTEDO, KARFIGUELA, DANDE, LOUDA, KOMSILGA ET ZOUNGOU		OUEDRAO GO/SANON SALIMATA	68 814 643
8	SOCIETE COOPERATI VE SIMPLIFIEE "TEKRE" D'ETUVAGE DE RIZ DE DIABO (SCOOPS- TER)	21-SC- 0031/BF/REST /PGRM	00109408 B	20 000	NR	NR	EST/GOURMA /DIABO	50	SANA ZALISSA	51 25 77 66
7	COPAH)  SOCIETE COOPERATI VE SIMPLIFLIEE BEOGO NERE DES PRODUCTE URS AGRICOLES DU BURKINA (SCOOPS BEOGO NERE)	22-SC- 00466.BF/RCE N/PKAD	00195072 V	50	200	900 pour l'ensemble des spéculations	NATIONAL	15	SALIFOU TIENDREB EOGO	76 86 58 20 78 98 24 08
	AGRICOLES DU HOUET (SCOOPS									

	(SCOOPS									
	SONGTAABA)									
2	SOCIETES COOPERATIVE S AGRICOLES/FA SO NAFA (SCOOPS- AGRICOLE/FAS O NAFA)	23-SC- 0049-BF- RHBS- PHUE	0019614 2C	1 000	500	3 000 pour l'ensemble des spéculations	COMMUNE DE BOBO- DIOULASSO	6	OUEDRAO GO Adama	76 00 73 05
3	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE DES PRODUCTEUR S ET TRANSFORMAT EURS DE CEREALES NAFA DES BALE (SCOOPS.N.PT C/BL)	18-SC 021	0010581 2D	1 500	1 500	2 500 pour l'ensemble des spéculations	REGIONS DES HAUTS- BASSINS, DES CASCADES, DE LA BOUCLE DU MOUHOUN ET DU CENTRE	22	GNANOU Zombèzoun ou	70 25 74 66 76 09 58 62
4	SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRA TION SINFOLONI DE COLLECTE ET DE TRANSFORMAT ION DE CEREALES DE LA PROVINCE DU HOUET (SCOOP- CA_SINFOLONI -HOUET)	20-SC- 0459/BF/RH BS/PHUE	0019468 9X	200	500	2 000 pour l'ensemble des spéculations	REGIONS DES HAUTS- BASSINS ET DU CENTRE	15	TRAORE ABDOUL- DRAMANE	78 14 94 94 70 25 11 48
5	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFLIEE BEOGO NERE DES PRODUCTEUR S AGRICOLES DU BURKINA (SCOOPS BEOGO NERE)	22-SC- 00466.BF/R CEN/PKAD	0019507 2V	50	100	900 pour l'ensemble des spéculations	NATIONAL	15	SALIFOU TIENDREB EOGO	76 86 58 20 78 98 24 08
6	SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRA TION (COOP- CA/ BEOGOYINGA)	22-SC- 00444.BF/R CEN/PKAD	0019026 1J	150	500	1 000	Centre	83 (dont 17 femmes)	OUEDRAO GO P. Aristide	70 37 75 19 65 63 23 76
	IPFORO LINGA)		L		Lot 4 : so			l	l	

Spéculation Sorgho Magasin Nombre Zone Dénomination Immatriculation au Excédent de de Représenta N° N° IFU d'interventi Adresse Producti sociale **RSC** stockage nt légal Commerc membre on on (tonnes) ial s (tonnes) (tonnes) 500 pour SOCIETE 750 76 39 99 23-SCl'ensembl COOPERATIVE 0021489 (Sorgho **TAPSOBA** 11 5 00586.BF/RCEN/PKA 100 CENTRE e des SIMPLIFIEE FAWAZ FAWZIA 78 00 78 9G blanc et D spéculatio (SCOOPS/FAWAZ) 11 rouge) ns SOCIETE COOPERATIVE 2 000 SIMPLIFIEE 78 76 19 pour 20-SC-SANKARA SONGTAABA DES 0014264 l'ensembl 74 2 00186.BF/RCEN/PKA 500 4 000 **NATIONAL** 10 PRODUCTEURS DE 2F 70 16 17 e des ADAMA D CEREALES spéculatio 75 (SCOOPS ns SONGTAABA) SOCIETES 23-SC-0049-BF-0019614 3 000 COMMUNE **OUEDRAO** 76 00 73 3 1 000 600 6 COOPERATIVES RHBS-PHUE 2C DE BOBO-GO Adama 05 pour

	SOCIETE		\'		J (c)							
N°	Dénomination Im sociale	matriculation au RSC			Con	cédent nmerci onnes)	sto	jasin de ockage onnes)	Zone d'intervention	Nombr e de membr es	Représenta	Adresse
11	REGROUPEMENT DES AGRICULTEUR: DE CEREALES DU BURKINA (SCOOPS/RACB)	22-SC- 000395.BF/RCEN/F AD	РК 00106 9А			1 50 niébé	0	pour l'ensemb e des spéculations	CENTRE	5	TAPSOBA Ali	76 51 36 00 78 82 05 20
10	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE "SONG- KOOBO " POUR LA PRODUCTION AGRICOLE SCOOPS/	23-SC- 00533.BF/RCEN/Ph D	(A 0021 <sup>2</sup> 9R		800	des	r nble	5 000 pour l'ensemb e des spéculations 1 000	NATIONAL	15	COMPAOR E Lassané	70 21 72 74 78 81 05 35
9	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE "TEKRE" D'ETUVAGE DE RIZ DE DIABO (SCOOPS TER)	0031/BF/REST/PGF	00109 RM 8B	1 17	000	NR		NR	EST/GOUR MA/DIABO	50	SANA ZALISSA	51257766
8	UNION COMMUNALE DES SOCIETES COOPERATIVES DE GESTION DE LA FAUNE ET DES FORETS (UCGF)	10-SC 11-	ES 00222	1	300	des	nble	900 pour l'ensemb e des spéculations	EST/GOUR	421	OUOBA SAKILI	70 361 316
7	SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION (COOP-CA/ BEOGOYINGA)	22-SC- 00444.BF/RCEN/PM D	ΛΑ 00190 1J	1 7	200	2 00	0	1 000	CENTRE	83 (dont 17 femmes)	OUEDRAO GO P. Aristide	70 37 75 19 65 63 23 76
6	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFLIEE BEOGO NERE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU BURKINA (SCOOPS BEOGO NERE)	22-SC- 00466.BF/RCEN/PM D	<Α 00195 2V		25	200	)	900 pour l'ensemb e des spéculations	NATIONAL	15	SALIFOU TIENDREB EOGO	76 86 58 20 78 98 24 08
5	SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION SINFOLONI DE COLLECTE ET DE TRANSFORMATION DE CEREALES DE L. PROVINCE DU HOUET (SCOOP- CA_SINFOLONI- HOUET)	20-SC- 0459/BF/RHBS/PHU A	0019 <sup>2</sup> UE 9X		500	750	)	2 000 pour l'ensemb e des spéculatio ns	REGIONS DES HAUTS- BASSINS	15	TRAORE ABDOUL- DRAMANE	78 14 94 94 70 25 11 48
4	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE DES PRODUCTEURS ET TRANSFORMATEUR S DE CEREALES NAFA DES BALE (SCOOPS.N.PTC/BL)		00108 2D	1 1	000	1 50	0	2 500 pour l'ensemb e des spéculations	DE LA	22	GNANOU Zombèzoun ou	70 25 74 66 76 09 58 62
	AGRICOLES/FASO NAFA (SCOOPS- AGRICOLE/FASO NAFA)							l'ensemb e des spéculations	DIOULASSO			

SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE 76 39 99 11 78 00 78 500 pour 23-SC-TABSOBA 0021489 l'ensemble 00586.BF/RCEN/PKA 5 50 250 CENTRE FAWAZ 9G **FAWZIA** des D (SCOOPS/FAWA spéculations 11 4 000 SOCIETE 500 2 000 pour NATIONAL SANKARA 78 76 19 20-SC-0014264 10

_	T				1	T		1	1	
	COOPERATIVE SIMPLIFIEE	00186.BF/RCEN/PKA D	2F			l'ensemble des			ADAMA	74 70 16 17
	SONGTAABA	D				spéculations				70 16 17
	DES					'				
	PRODUCTEURS DE CEREALES									
	(SCOOPS									
	SONGTAABA)									
	UNION PROVINCIALE"SI						PROVINCE DU			
	SSIMA" DES						SOUROU			
	SOCIETES						(TOUGAN, LANKOUE,			70 11 27
3	COOPERATIVES	20-SCU-	0016725	7 300	NR	600	KIEMBARA,	7 050	BORO ALI	10
	DE PRODUCTION	001/BF/RBMH/PSUR	2F				KASSOUM,			76 63 63 77
	DE NIEBE DU						GOMBORO, DI, LANFIERA ET			
	SOUROU (UP						TOENI)			
	SCOOP-PN-SUR) SOCIETES						,			
	COOPERATIVES					3 000 pour				
	AGRICOLES/FAS	23-SC-0049-BF-	0019614	0.000	700	l'ensemble	COMMUNE DE		OUEDRAOG	76 00 73
4	O NAFA (SCOOPS-	RHBS-PHUE	2C	2 000	700	des	BOBO- DIOULASSO	6	O ADAMA	05
	AGRICOLE/FASO					spéculations	DiooL/1000			
	NAFA)									
	SOCIETE COOPERATIVE									
	SIMPLIFIEE DES						REGIONS DES			
	PRODUCTEURS					2 500 pour	HAUTS-			70 25 74
5	ET TRANSFORMAT	18-SC 021	0010581	2 000	2 500	l'ensemble	BASSINS, DES CASCADES, DE	22	GNANOU ZOMBEZOU	66
_	EURS DE	16-30 021	2D	2 000	2 300	des	LA BOUCLE DU	22	NOU	76 09 58
	CEREALES					spéculations	MOUHOUN ET			62
	NAFA DES BALE						DU CENTRE			
	(SCOOPS.N.PTC/ BL)									
	SOCIETE									
	COOPERATIVE									
	AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATI									
	ON SINFOLONI									
	DE COLLECTE	20.00				2 000 pour	REGIONS DES		TDAODE	78 14 94
6	ET DE TRANSFORMATI	20-SC- 0459/BF/RHBS/PHU	0019468	50	150	l'ensemble	HAUTS-	15	TRAORE ABDOUL-	94
-	ON DE	E	9X	00	100	des spéculations	BASSINS ET DU CENTRE	.0	DRAMANE	70 25 11 48
	CEREALES DE					speculations	OLIVINE			40
	LA PROVINCE DU HOUET									
	(SCOOP-									
	CA_SINFOLONI-									
	HOUET) SOCIETE									
	COOPERATIVE				2 000 pour	1 050 pour				76 20 62
	SIMPLIFIEE DES	20-SC-	0014139	450	l'ensemble	l'ensemble	NATION	_	OUEDRAOG	81
7	PROFESSIONNE LS AGRICOLES	00161.BF/RCEN/PKA D	1G	150	des spéculation	des	NATIONAL	6	O G. SALIF	78 20 62
	DE TENG SEGA				S	spéculations				81
	(SCOOPS/PAT)									
	SOCIETE COOPERATIVE									
1	SIMPLIFIEE DES				2 000 pour	1 000 pour				70 42 98 46
	COLLECTEURS	19-SC-S-	0013523	000	l'ensemble	l'ensemble	COMOE ET	00-	ZIDA P.	46 75 38 84
	DE PRODUITS AGRICOLES DU	0457/BF/RHBS/PHU E	8C	200	des spéculation	des	KENEDOUGOU	235	INOUSSA	41
	HOUET				speculation S	spéculations				78 60 36
	(SCOOPS									43
	COPAH) SOCIETE									
	COOPERATIVE									
1	SIMPLIFLIEE									
	BEOGO NERE	22-SC-	0040507			900 pour			SALIFOU	76 86 58
9	DES PRODUCTEURS	00466.BF/RCEN/PKA	0019507 2V	2000	200	l'ensemble des	NATIONAL	15	TIENDREBE	20 78 98 24
	AGRICOLES DU	D				spéculations			OGO	08
	BURKINA									
	(SCOOPS BEOGO NERE)									
	SOCIETE	22-SC-	0019026	110	1 300	1 000	CENTRE	83	OUEDRAOG	70 37 75

	C	COOPERATIVE	00444.BF/RCEN/PKA	1J					(dont	OP.	19 65 63
		AVEC CONSEIL	D						17	ARISTIDE	23 76
		D'ADMINISTRATI							femme		
		ON (COOP-CA/ BEOGOYINGA)							s)		
	C C	JNION COMMUNALE DES SOCIETES	19-SC U-	0022255		1 500 pour l'ensemble	900 pour			OUOBA	70 361
1	1   C   L   C	COOPERATIVES DE GESTION DE LA FAUNE ET DES FORETS UCGF)	0094/BF/MATDC/RE ST/PGRM	0U2ZZ55 0H	400	des spéculation s	l'ensemble des spéculations	EST/GOURMA	421	SAKILI	316
12	2 " F	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE TEKRE" D'ETUVAGE DE RIZ DE DIABO SCOOPS-TER)	21-SC- 0031/BF/REST/PGR M	0010940 8B	12 000	NR	NR	EST/GOURMA/D IABO	50	SANA ZALISSA	51 25 77 66
13	, C	SIMPLIFIE A.J. I.	23-SC- 00534.BF/RCEN/PKA D	0021443 0E	150	2 000 pour l'ensemble des spéculation s	1 000 pour l'ensemble des spéculations	NATIONAL	12	COMPAORE BOUBACAR	65 65 65 65 61 65 65 65
14	4 ": F	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE SONG-KOOBO " POUR LA PRODUCTION AGRICOLE	23-SC- 00533.BF/RCEN/PKA D	0021186 9R	700	10 000 pour l'ensemble des spéculation s	5 000 pour l'ensemble des spéculations	NATIONAL	15	COMPAORE LASSANE	70 21 72 74 78 81 05 35
15	5 A	SCOOPS/ REGROUPEMEN DES AGRICULTEURS DE CEREALES DU BURKINA SCOOPS/RACB)	22-SC- 000395.BF/RCEN/PK AD	0010655 9A	100	500	1 000 pour l'ensemble des spéculations	CENTRE	5	TAPSOBA ALI	76 51 36 00 78 82 05 20
	-					emoule de m	nanioc				
					•	culation	Magasin		Nombre		
ľ	N°	Dénomination sociale	Immatriculation au RSC	N° IFU	Producti on (tonnes)	e de manioc Excédent Commercia (tonnes)	de	Zone d'intervention	de membr es	Représentan t légal	Adresse
1	:	SOCIETES COOPERATIVE S AGRICOLES/FA SO NAFA (SCOOPS- AGRICOLE/FAS O NAFA)	23-SC-0049-BF- RHBS-PHUE	0019614 2C	500	200	3 000 pour l'ensemble des spéculatio ns		6	OUEDRAOG O Adama	76 00 73 05

		LISTE DES COOPERATIVES N	ION RETENUES
N° D'ORDRE	N° DU DOSSIER	DENOMINATION	MOTIFS DE REJET
1	1	SCOOPS RELWENDE DES COMMERCANTS DES PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES	DOMAINE D'ACTIVITE NON CONFORME (SPECIALISER DANS LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES); FICHE DE PRESENTATION NON SIGNEE PAR L'AUTORITE COMPETENTE ET NON CONFORME
2	2	SCOOP-CA SENE GNETAGA	DOMAINE D'ACTIVITE NON CONFORME (SOCIETE DE COLLECTE ET DE COMMERCIALISATION DE CEREALES ET HUILES VEGETALES); FICHE DE PRESENTATION NON SIGNEE PAR L'AUTORITE COMPETENTE ET NON CONFORME
3	3	SCOOPS CONVERGENCE RELWENDE	DOMAINE D'ACTIVITE NON CONFORME (SCOOPS DE COMMERCIALISATION DE CEREALES); FICHE DE PRESENTATION NON CONFORME
4	17	YIDOUA SERVICE	DOMAINE D'ACTIVITES NON CONFORME (ENTREPRISE DE NETOYAGE DE BATIMENT); DEMANDE NON TIMBREE; ABSENCE DE FICHE DE PRESENTATION
5	18	GENERAL DES PRESTATIONS DE SERVICE DU BURKINA (GPS BURKINA SARL)	DOMAINE D'ACTIVITE NON CONFORME (ENTREPRISE DE CONSTRUCTION DE BATIMENT) ; ABSENCE DE FICHE DE PRESENTATION ; DOSSIER ILLISIBLE ;

			DEMANDE NON TIMBREE  DOMAINE D'ACTIVITE NON CONFORME (ENTREPRISE DE
	00	SCOOPS DE COMMERCIALISATION DE	COMMERCIALISATION DE CEREALES);
6	28	CEREALES ALLIANCE DE GASMA	FICHE DE PRESENTATION NON CONFORME ;
			ABSENCE DE L'ORIGINAL DE LA FICHE DE PRESENTATION
			DOMAINE D'ACTIVITE NON CONFORME (SPECIALISER
		SCOOPS COOPERATIVE AGRICOLE DU	DANS LA FOURNITURE D'INTRANTS ET SEMENCES AGRICOLES) :
7	43	BURKINA (SCOOP AGRI)	DEMANDE NON TIMBREE ;
		,	FICHE DE PRESENTATION NON CONFORME ET NON
			SIGNEE
8	21	FÉRÉRATION DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES	FICHE DE PRESENTATION NON CONFORME ;  DOMAINE D'ACTIVITE NON CONFORME
0	21	NIAN ZWÉ	(COMMERCIALISATION DE CEREALES)
			FICHE DE PRESENTATION NON SIGNEE PAR L'AUTORITE
		SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE SIMPLIFIÉE	COMPETENTE;
9	19	PENGDWIND DES COMMERÇANTS DE	DOMAINE D'ACTIVITE NON CONFORME (PROMOUVOIR L'ACHAT ET LA COMMERCIALISATION DES CEREALES) :
		CÉRÉALES DU KADIOGO (SCOOPS/PCK)	DEMANDE NON TIMBREE
40		SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE SIMPLIFIÉE SANIANI	DOMAINE D'ACTIVITE NON CONFORME
10	9	(SCOOPS-SANIANI)	(COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES : MAÏS)
		SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE SIMPLIFIÉE	DEMANDE NON TIMBRÉE ;
11	20	WIISSIBELOU DES COMMERÇANTS DE CÉRÉALES DE PAAG LA YIIRI	ABSENCE D'INFORMATION SUR LA CAPACITÉ DE
		(SCOOPS/WIISSIBELOU)	PRODUCTION
		(CCCC) CATHOCODELECC)	STATUT NON CONFORME (ASSOCIATION);
12	36	ASSOCIATION TERRE NOURICIERE DU FASO	DEMANDE NON TIMBRÉE ;
12	30	AGGGGATION TENNE NOOMGIENE BU FAGO	ABSENCE DE FICHE DE PRESENTATION ;
			ABSENCE DE RSC.  DEMANDE NON TIMBRÉE ;
40	07	DANIODE VENEEN INTERNATIONAL	ABSENCE DE FICHE DE PRÉSENTATION ;
13	37	BANGRE VENEEM INTERNATIONAL	DOMAINE D'ACTIVITÉ NON CONFORME (PRESTATIONS
			INTELLECTUELLES), ABSENCE DE RSC.
			ABSENCE DE FICHE DE PRESENTATION ;
14	5	SOCIETE DE FORAGE GUIGMA PATRICE ET	DOMAINE D'ACTIVITE NON CONFORME (SOCIETE DE FORAGE AU LIEU DE LA PRODUCTION OU LA
	Ü	MAMA (S.F.G.P.M) SARL	TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES LOCAUX);
			ABSENCE DE RSC.
			ABSENCE DE FICHE DE PRESENTATION ;
15	33	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE DE COMMERCIALISATION DE CEREALES DE	DOMAINE D'ACTIVITE NON CONFORME (COMMERCIALISATION DE CEREALES AU LIEU DE LA
15	33	BOULSA (SCOOPS-CCB)	PRODUCTION OU LA TRANSFORMATION DES PRODUITS
		,	AGRICOLES LOCAUX)
		UNION DES SOCIETES COOPERATIVES POUR	DOMAINE D'ACTIVITE NON CONFORME
16	40	LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES DE LA BOUCLE DU MOUHOUN	(COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES AU LIEU DE LA PRODUCTION OU LA TRANSFORMATION DES
		(USCCPA/BM-COOP-CA)	PRODUITS AGRICOLES LOCAUX)
			ABSENCE DE FICHE DE PRESENTATION ;
47	40	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE DE	DOMAINE D'ACTIVITE NON CONFORME (PRODUCTION DE
17	42	COMMERCIALISATION DE SEMENCES MARAICHERES SOUTONGNOMA	SEMENCES MARAICHERES AU LIEU DE LA PRODUCTION OU LA TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES
		IVIAITAIOI ILINEO OOO I ONGINOIVIA	LOCAUX)
			ABSENCE DE FICHE DE PRESENTATION ;
40	0.5	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE TEED-	DOMAINE D'ACTIVITE NON CONFORME
18	35	BEOGO DES COMMERCANTS DE CEREALES DE OUAGADOUGOU (SCOOPS/TEED-BEOGO)	(COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES AU LIEU DE LA PRODUCTION OU LA TRANSFORMATION DES
		DE OGNONDOGGO (GGOOFS/TEED-BEOGO)	PRODUITS AGRICOLES LOCAUX)
19	6	UNION DEPARTEMENTALE DES	ABSENCE DE CAPACITE DE PRODUCTION POUR LE RIZ ET
13	<u> </u>	PRODUCTEURS DE MAÏS DE BEREBA	LE NIEBE
		SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DE	DOMAINE D'ACTIVITE NON CONFORME (PRODUCTION DE SEMENCE) ;
20	24	SEMENCE AMELIOREE DE KOMBISSIRI	SEMENCE); FICHE DE PRESENTATION NON SIGNEE PAR L'AUTORITE
		(SCOOP PROCOSA/K)	COMPETENTE.
			STATUTS NON CONFORME (ASSOCIATION ET NON UNE
21	25	ASSOCIATION EASO MUTDITION (A.F.N.)	COOPERATIVE) ; FICHE DE PRESENTATION NON SIGNEE PAR L'AUTORITE
21	25	ASSOCIATION FASO NUTRITION (A.F.N)	COMPETENTE;
			ABSENCE DE RSC.
			DOMAINE D'ACTIVITE NON CONFORME (COLLECTE,
22	31	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE MIKE	STOCKAGE ET VENTE DE CEREALES);
	31	GNONDO (SCOOPS/MIKE GNONDO)	FICHE DE PRESENTATION NON SIGNEE PAR L'AUTORITE COMPETENTE.
		SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE	DOMAINE D'ACTIVITE NON CONFORME (COLLECTE,
23	30	WENDTONGDO DES COMMERCANTS DE	STOCKAGE ET VENTE DE CEREALES);
	00	CEREALES DU BURKINA (SCOOPS-	FICHE DE PRESENTATION NON SIGNEE PAR L'AUTORITE
		WENDTONGO) SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE	COMPETENTE. FICHE DE PRESENTATION NON SIGNEE PAR L'AUTORITE
24	46	AGRICOLE BELEMYIDA DE BOBO-DIOULASSO	COMPETENTE;

		(SCOOPS BELEMYIDA)	ABSENCE DE RSC.
		(**************************************	STATUTS NON CONFORME (ENTREPRISE ET NON UNE
25	11	FRELARGI PROPA	COOPERATIVE) ; DOMAINE D'ACTIVITE NON CONFORME (SERVICE DE NETTOYAGE)
26	29	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE DE PRODUCTION DE CEREALES BAARA-NAANI DU HOUET (SCOOPS-BAARA-NAANI)	ABSENCE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION (IFU); ABSENCE D'INFORMATION SUR LES SPECULATIONS
27	13	GROUPE PROFESSIONNEL SOUWIE (GPS)	STATUT NON CONFORME (UNE SARL AU LIEU DE COOPERATIVE)
28	10	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE DES FEMMES AGRICULTRICES DU BURKINA (SCOOPS FAB)	DOMAINE D'ACTIVITE NON CONFORME (COMMERCIALISATION ET NON PRODUCTION OU TRANSFORMATION)
29	60	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE RII (SCOOPS-SRS)	ABSENCE DE FICHE DE PRESENTATION ; DEMANDE NON TIMBREE
30	59	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE (SCOOPS-ATPOY)	DOMAINE D'ACTIVITE NON CONFORME (FILIERE OIGNON)
31	56	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE WEND LA PANGA DES PRODUCTEURS SEMENCIERS DE RAMBO	DEMANDE NON TIMBREE; ABSENCE DE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION (IFU); DOMAINE D'ACTIVITES NON CONFORMES (PRODUCTION DE SEMENCES AGRICOLES).
32	52	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE "TIN FII"	DEMANDE NON TIMBREE;  DOMAINE D'ACTIVITES NON CONFORMES  (TRANSFORMATION DE NERE EN SOUMBALA); INCOHERENCE DU DOMAINE D'ACTIVITES SUR LE RSC, LE  CERTIFICAT D'IMMATRICULATION ET LA FICHE DE  PRESENTATION.
33	54	FEDERATION DES SOCIETES COOPERATIVES "FASO BAARAKELAW" DES FILIERES AGRICOLES ET MARAICHERES DE LA VALLEE DU SOUROU	DOMAINE D'ACTIVITES NON CONFORME (REPRESENTATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES ORGANISATIONNELLES DES MEMBRES); ABSENCE DE STATUTS ET DE REGLEMENT INTERIEUR; INCOHERENCE DU DOMAINE D'ACTIVITE ENTRE LA FICHE DE PRESENTATION ET LE RSC.
34	49	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE "YIRO- HERA" DES PRODUCTEURS DE SEMENCES DE MAÏS (SCOOPS-YPSM) DE OUARKOYE	DEMANDE NON TIMBREE ; ABSENCE DE FICHE DE PRESENTATION ; DOMAINE D'ACTIVITES NON CONFORME (PRODUCTION DE SEMENCE DE MAÏS).
35	50	UNION REGIONALE DES SOCIETES COOPERATIVES DE COMMERCIALISATION DE MAÏS DE LA BOUCLE DU MOUHOUN (U.R. SCOOPS-CA-CM/BMH)	DEMANDE NON TIMBREE ; DOMAINE D'ACTIVITES NON CONFORME (ACTIVITES DE COMMERCIALISATION DE CEREALES)
36	47	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE "DEEL- WENDE"	ABSENCE DE FICHE DE PRESENTATION ; DOMAINE D'ACTIVITES NON CONFORME (PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE SEMENCE AMELIOREE).
37	57	RESEAU DES PROCUTRICES DE BEURRE DE KARITE DES HAUTS BASSINS ET DES CASCADES	ABSENCE DE RSC ; DOMAINE D'ACTIVITES NON CONFORME (PRODUCTION DE BEURRE DE KARITE) ; ABSENCE DE FICHE DE PRESENTATION.
38	45	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE DES AGRICULTEURS DU GROUPE RAPH'YAM	FICHE DE PRESENTATION SIGNEE PAR LE PRESIDENT AU LIEU DU DIRECTEUR PROVINCIAL OU REGIONAL D'AGRICULTURE DE SA ZONE D'INTERVENTION POUR L'ENSEMBLE DES VARIETES
39	55	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE DES PRODUCTEURS DE NIEBE "LAAFI - LA-TOUMA DE KOUNGO"	FICHE DE PRESENTATION NON SIGNEE PAR L'AUTORITE COMPETENTE
40	8	SCOOPS BENG-NEERE DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION DE NIEBE DE KASSEBA -MOSSI (SCOOPS-BNPTN/KASSEDA-MOSSI)	ABSENCE DE FICHE DE PRESENTATION
41	23	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE DES AGRICULTEURS DU GROUPE TIMBILA (SCOOPS -A.G. T)	ABSENCE DE FICHE DE PRESENTATION

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



## MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

Appel d'offres ouvert n°2024/003/MJDHRI/SG/DMP du 08/01/2024 pour les travaux de réhabilitation du Tribunal de Grande Instance (TGI) de Tenkodogo - Financement : Budget de l'Etat, exercice 2024 ; Publication : Quotidien n° 3793 du 16/01/2024 ;

Date de dépouillement : 19/02/2024 ; Nombre de plis : onze (11) ; Date de délibération : 07/03/2024.

-lettre de convocation pour la délibération : Lettre n° 2024-069/MJDHRI/SG/DMP du 05 mars 2024

E = 169 158 000 FCFA TTC 0.85 M= 133 949 145 FCFA TTC 1.15M= 181 225 314 FCFA TTC

N°		MONTANT			
d'ordre	Soumissionnaires	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	Observations	
1	ESIBF SARL	144 371 519	-	NON CONFORME -agrément technique T4 ou T4+H pour les travaux de construction des pistes rurales du Ministère en charge des Infrastructures fourni en lieu et place de l'agrément B3 ou B4 de l'habitat	
2	EGNV/BTP SARL	134 567 778	134 610 258	CONFORME et classée 1er Variation du montant due à : -Prix total de l'item 4.2.3 du niveau R+1 non comptabilisé ; -Quantité 5 comptabilisée au lieu de 2 à litem 6.2.2 du poste de police	
3	SOGEDIM-BTP SARL	152 304 895	152 304 895	CONFORME et classée 3ème	
4	Groupement SIMAD SARL / HIC SARL	146 127 884	146 127 884	NON CONFORME -les agréments techniques des deux entreprises portent le même numéro (4818)	
5	E.G.P.Z SARL	131 385 796	-	NON CONFORME -agrément technique expiré le 31 décembre 2023 et absence de demande de renouvellement	
6	GERICO – BTP SARL	139 231 410	-	NON CONFORME -l'objet de l'appel d'offres contenu dans la garantie de soumission n'est pas celui du présent marché	
7	Groupement YIWALO-SERVICES / GROUPE TIHAN SARL	133 056 800	-	NON CONFORME -lettre de soumission non conforme (clauses 10 et 12 mentionnée respectivement en lieu et place des clauses 19.1 et 23.1)	
8	E.T.B SARL	143 813 842	-	NON CONFORME -absence de marchés similaires	
9	Groupement ECIN SARL / SAOH - BTP	133 527 679	133 527 679	NON CONFORME -offre anormalement basse	
10	Groupement GPS SARL / NYI-MUS SARL	133 550 795	-	NON CONFORME -le montant de la garantie de l'offre (4 000 000) FCFA est inférieur à celui demandé dans le dossier d'appel d'offres (4 500 000) F CFA	
11	LA SYNERGIE DES TRAVAUX	136 898 691		CONFORME et classée 2ème	
Attributaire provisoire		EGNV/BTP SARL pour un montant de cent trente-quatre millions six cent dix mille deux cent cinquante-huit (134 610 258) FCFA TTC avec un délai d'exécution de cent cinquant (150) jours			

Appel d'offres ouvert n°-2024-001/MJDHRI/SG/DMP du 04 janvier 2024 relatif aux travaux de construction du mur de clôture avec hangar auto moto et guérite au Tribunal de Grande Instance (TGI) de Léo.

Financement : Budget de l'Etat, exercice 2024 ; Publication : Quotidien n° 3793 du mardi 16 janvier 2024. Date de dépouillement : 16 février 2024; Nombre de plis : quinze (15) ; Date de délibération : 1er mars 2024. -lettre de convocation pour la délibération : lettre n°24-062/MJDHRI/SG/DMP du 27 février 2024.

Lot unique : travaux de construction du mur de clôture avec hangar auto moto et guérite au Tribunal de Grande Instance (TGI) de Léo E : 166 900 000 FCFA TTC 0.85M : 130 545 972 FCFA TTC 1.15M : 176 621 021 FCFA TTC

Montant Lu en FCFA Montant Corrigé en Soumissionnaires Observations FCFA (TTC) (TTC) Groupement GCF/Sol 140 230 203 140 230 203 Conforme: 7<sup>ème</sup> Confort Décor Non conforme: **EGPZ** 133 570 454 -agrément technique expiré depuis le 31 décembre 2023 Non classé EGNV/BTP 139 392 126 Conforme: 6ème 139 392 126 Conforme: 4ème SOGEDIM BTP 133 520 000 133 520 000 Non conforme: - agrément technique non conforme : Agrément du Ministère des ESI BF 141 928 477 Infrastructures et du Désenclavement (T4 ou T4+H) au lieu de l'agrément technique B4 du MUAH demandé Non classé Non conforme : -aucun membre du groupement n'a fourni un agrément conforme. Groupement 147 138 507 L'agrément n°4818 fourni est au nom de l'entreprise Millénium des SIMAD/HIC Travaux Publics (MTP Sarl) Non classé YIWALO-Services 131 315 498 131 315 498 Conforme: 1er Conforme: 2ème La Société 3Z Sarl 131 500 000 131 500 000 Conforme: E.BA.F 129 364 108 129 364 108 -offre anormalement basse Non classé

			Non conforme : -le diplôme du conducteur des travaux (Ismaël OUEDRAOGO) « Master		
ETF Sarl	131 851 000	-	es Science en Génie Civile » n'est pas en adéquation avec le diplôme de génie civil tel que demandé dans le DAO. C'est un Master en environnement des Terres arides et semi arides (TASA ou ASAL) Non classé		
Groupement ECIN Sarl/SAOH BTP	132 872 932	136 878 737	Conforme : 5 <sup>ème</sup> -erreur de sommation des sous totaux à l'ouvrage Guérite. Au lieu de 11 733 780 lire 15 128 830 soit une variation de +3 394 750.		
First Africa Construction	133 415 420	-	Non conforme : - lettre de soumission non conforme au point « e » clause 23.1 au lieu de la clause 10 et clause 19.1 au lieu de la clause 12. Non classé		
SORIF	132 039 829	132 039 829	Conforme: 3ème		
Groupement	130 179 276	128 238 176	Conforme: - correction due à une discordance entre le montant en lettres (cinq mille) et le montant en chiffres (50 000F) dans le bordereau des prix unitaires à l'item 10 de l'ouvrage portique. Lire 4 627 900 F au lieu de 4 672 900 F soit une variation de -45 000 F;		
NYIMS/GPS .Burkina			-correction due à une erreur sur la quantité de l'item I-Béton Armé-point1, au lieu de 2.88 il a été inscrit 22.88. Le montant corrigé est de 3 624 800 au lieu de 5 224 800 F soit une variation de -1 600 000 Foffre anormalement basse Non classé		
Synergie des Travaux	135 043 619	-	Non conforme : - agrément technique expiré depuis le 01 août 2023 Non classé		
ATTRIBUTAIRE Provisoire					

#### AGENCE NATIONALE DE REGULATION PHARMACEUTIQUE

DEMANDE DE PRIX à Commande N°2024-011/MSHP/SG/ANRP/PRM du 28 février 2024 relative à l'achat de billets d'avion pour les missions extérieures au profit l'Agence nationale de régulation pharmaceutique (ANRP)

Publication : Revue des marchés publics n° 3827 du 04 mars 2024 ; Financement : Budget de l'ANRP, Exercice 2024 ; Référence de la convocation de la CAM : Lettre N° 2024-019/MSHP/SG/ANRP/PRM du 04/03/2024

Date de dépouillement : 11 mars 2024 ; Nombre de plis : 05

Lot unique : Achat de billets d'avion pour les missions extérieures au profit de l'ANRP

	Montants lus			Montants corrigés				Observations	
	HTVA T		TC HTVA		VA	TTC		Borne inf: 10 734 172	
Soumissionnaires	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	F.CFA Borne sup: 14 522 703 F.CFA
SOFA VOYAGES ET TOURISMES	1 615 000	10 550 000			1 615 000	10 550 000			Non Conforme Agrément IATA (accréditation en tant qu'agent IATA) non fourni; Arrêté portant octroi d'une licence de catégorie « A » non fourni.
DONLET VOYAGES ET SERVICES SARL	2 480 000	10 400 000			2 455 200	10 296 000			Conforme et 2 <sup>ème</sup> Application du rabais de 1%
GTC SARL	2 750 000	12 500 000			2 750 000	12 500 000			Non conforme Agrément IATA (accréditation en tant qu'agent IATA) non fourni
MAUBAH VOYAGES	2 690 000	12 500 000			2 690 000	12 500 000			Non conforme Offre anormalement élevée
KAISER VOYAGE	2 200 000	9 800 000			2 200 000	9 800 000			Conforme et 1er
								AIOED MON	AOF

La Commission d'attribution des marchés propose l'attribution du marché à KAISER VOYAGE pour un montant minimum HTVA de deux millions deux cent mille (2 200 000) F.CFA et un montant maximum HTVA de neuf millions huit cent mille (9 800 000) F.CFA.

**ATTRIBUTAIRE** 

Elle décide conformément aux dispositions de l'article 24 des IC de la présente demande de prix, une augmentation de la quantité des items 1 et 3 d'une (01) unité en plus. En définitive, le montant maximum HTVA du marché attribué à KAISER VOYAGE passe de neuf millions huit cent mille (9 800 000) F.CFA à dix millions huit cent cinquante mille (10 850 000) F.CFA soit une variation du montant initial de 10,71%. Le délai d'exécution est valable jusqu'au 31/12/2024.

#### **UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO**

Rectificatif des résultats provisoires de la demande de prix N°2024-006/MESRI/SG/UJKZ/P/SG/PRM du 31 janvier 2024 pour la fourniture de pause-café et pause déjeuner au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO suivant décision n° 2024-L0115/ARCOP/ORD du 11/03/2024 Financement : Budget de l'UJKZ, Exercice 2024 - Publication : revue n 3804 du 31/01/2024 P 36,

Date d'ouverture et de délibération : 09/02/2024 - Nombre de plis : 10 - Publication des résultats provisoires : revue n 3827 du 04/03/2024 Lot 1 : Fourniture de pause-café et de pause déjeuner au profit de la présidence de l'Université Joseph KI-ZERBO

	Lot 1 : Fournitur	e de pause-care et	<u>ae pause aejeun</u>	er au profit de la	presidence de	l'Université Joseph KI-ZERBO
		Montants lus en F	Montants	Montants lus en	Montants	
N°	SOUMISSIONNAIRES	CFA HT	corriges en F	F CFA TTC	corriges en F	Observations
	RESTAURANT LA CUISINE D'OR	Mini : 24 000 000 HT Maxi : 28 800 000 HT	Mini : 24 000 000 HT Maxi : 28 000 000 HT	-	CFA TTC	-Le titulaire du CV du chef cuisinier est différent du signataire dudit CV; - Le titulaire du CV du cuisinier est différent du signataire dudit CV; - Le titulaire du CV de l'agent hygiéniste est différent du signataire dudit CV; - La date de naissance du Cuisinier sur le diplôme est différent de la date de naissance sur le CV
	LA GENERALE	-	-	Mini : 27 280 000 TTC Maxi : 32 763 000TTC	000 TTC	-Erreur de sommation entrainant un écart de - 27 000 F CFA TTC sur le montant mini soit un taux de 0,08%. Conforme
	TINEPRO	Mini : 23 680 000 HT Maxi : 28 416 000HT	Mini : 23 680 000 HT Maxi : 28 416 000HT	-	-	Conforme
	RAYAN SERVICES	-	-	Mini : 25 960 000 TTC Maxi : 31 152 000 TTC	Mini : 25 960 000 TTC Maxi : 31 152 000 TTC	Conforme
	WOURE SERVICES	-	-	Mini : 26 109 600 TTC Max : 31 331520 TTC	Mini : 26 109 600 TTC Max : 31 331520 TTC	Conforme
	SELTEN SERVICES	Mini : 23 200 000 HT Maxi : 27 840 000 HT	Mini : 23 200 000 HT Maxi : 27 840 000 HT	-	-	Conforme
	MEL SERVICES	-	-	Mini : 26 378 000 TTC Max : 31 653 600 TTC	Mini : 26 378 000 TTC Max : 31 653 600 TTC	Conforme
	EDS INTERNATIONAL	-	-	Mini : 28 600 000 TTC Max : 34 320 000 TTC		- Absence de l'autorisation d'exploiter un restaurant de tourisme, la quittance jointe ne mentionne pas s'il s'agit d'un renouvellement; -Absence de l'attestation de travail du chef d'exécution; du cuisinier, de l'aide-cuisinier et du chauffeurLes postes de chef cuisinier et d'hygiéniste sont occupés par la même personne; -Non-respect du modèle de lettre de soumission: Clauses 19.1 et 23.1 mentionnées en lieu et place de 14 et 16.
	RESTAURANT LES DELICES DE GAËL	Mini : 23 000 000 HT Max : 27 600 600 HT	Mini : 23 000 000 HT Max : 27 600 600 HT	-	-	-Attestation d'admissibilité de l'agent hygiéniste au DTS Option : hygiène et assainissent datant de 20216 au lieu d'un diplôme ; -Incohérence des dates de naissance du chef cuisinier et de l'aide cuisinier sur le diplôme et les CV Offre anormalement basse car est inférieure à 31 100 888 F CFA TTC Non conforme

ATTRIBUTAIRE: RAYAN SERVICES pour un montant minimum de Vingt-cinq millions neuf cent soixante mille (25 960 000) francs CFA TTC et un montant maximum de Trente et un millions cent cinquante-deux mille (31 152 000) francs CFA TTC avec un délai de livraison de quinze (15) jours par commande.

Lot 2 : Fourniture de pause-café, de pause déjeuner et de cocktail pour l'organisation du cinquantenaire de l'Université Joseph KI-ZERBO

N°	SOUMISSIONNAIRES	Montants lus en F CFA HT	Montants corrigés en F CFA HT	Montants lus en F CFA TTC	Montants corrigés en F CFA TTC	Observations
----	------------------	-----------------------------	-------------------------------------	------------------------------	--------------------------------------	--------------

RESTAURANT LA CUISINE D'OR	Mini : 10 620 000 HT Maxi : 12 245 000 HT	Mini : 10 620 000 HT Maxi : 12 245 000 HT	-	-	-Le titulaire du CV du chef cuisinier est différent du signataire dudit CV; - Le titulaire du CV du cuisinier est différent du signataire dudit CV; - Le titulaire du CV de l'agent hygiéniste est différent du signataire dudit CV; - La date de naissance du Cuisinier sur le diplôme est différent de la date de naissance sur le CV
LA GENERALE	-	-	Mini : 13 948 000 TTC Maxi : 16 159 000TTC	Mini : 13 948 000 TTC Maxi : 16 159 000TTC	Conforme
WOURE SERVICES	-	-	Mini: 13 695 000 TTC Max: 15 897 750 TTC	Mini : 13 695 600 TTC Max : 15 897 750 TTC	Conforme
ESANAD	-	-	Mini : 13 219 250 TTC Max : 15 651 213 TTC	Mini: 13 219 250 TTC Max: 15 651 213 TTC	Conforme
SELTEN SERVICES	Mini : 12 080 000 HT Maxi : 13 913 000 HT	Mini : 12 080 000 HT Maxi : 13 913 000 HT	-	-	Conforme
MEL SERVICES	-	-	Mini : 13 912 250 TTC Max : 15 906 303 TTC	Mini: 13 912 250 TTC Max: 15 906 303 TTC	Conforme
EDS INTERNATIONAL			Mini : 14 135 000 TTC Max : 16 205 750 TTC	Mini : 14 135 000 TTC Max : 16 205 750 TTC	- Absence de l'autorisation d'exploiter un restaurant de tourisme, la quittance jointe ne mentionne pas s'il s'agit d'un renouvellement; -Absence de l'attestation de travail du chef d'exécution; du cuisinier, de l'aide-cuisinier et du chauffeurLes postes de chef cuisinier et d'hygiéniste sont occupés par la même personne; -Non-respect du modèle de lettre de soumission: Clauses 19.1 et 23.1 mentionnées en lieu et place de 14 et 16.
RESTAURANT LES DELICES DE GAËL	Mini : 12 200 000 HT Max : 13 980 600 HT	Mini : 12 200 000 HT Max : 13 980 600 HT	-	-	-Attestation d'admissibilité de l'agent hygiéniste au DTS Option : hygiène et assainissent datant de 20216 au lieu d'un diplôme ; -Incohérence des dates de naissance du chef cuisinier et de l'aide cuisinier sur le diplôme et les CV.

ATTRIBUTAIRE : ESANAD pour un montant minimum de treize millions neuf cent quarante-huit mille (13 948 000) francs CFA TTC et un montant maximum de Seize millions cent cinquante-neuf mille (16 159 000) francs CFA TTC avec un délai de livraison de quinze (15) jours par commande.

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf

#### AGENCE D'EXECUTION DES TRAVAUX EAU ET EQUIPEMENT RURAL (AGETEER)

Manifestation d'intérêt N°2024-002/AGETEER/DG du 18/12/2023 pour la constitution de listes restreintes de cabinets ou de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour les études de réalisation et/ou de réhabilitation de Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Simplifiés (AEPS) ou de Poste d'Eau - Financement : Budget de l'Etat, gestion 2024

Publication : Quotidien des marchés Publics N°3774 du mercredi 20 décembre 2023, page n°35

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre N°2023-2496/AGETEER/DG/DM du 20/12/2023 (Ouverture) - Lettre n°2024-0435/AGETEER/DG/DM du 01/03/2024 (Délibération)

Date de dépouillement : Ouverture des plis : 26/12/2023 - Délibération : 07/03/2024 - Nombre de plis : quinze (15) plis.

N° Pli	Soumissionnaires	Nombre de références similaires	Rang	Qualification
09	GREEN-DIC/2EC	18 références	1 <sup>er</sup>	Retenu
12	CACI-C	14 références	2 <sup>ème</sup>	Retenu
10	Groupement SERAT/SIGEM SARL	11 références	3 <sup>ème</sup>	Retenu
13	Groupement CAFI-B /FASO INGENIERIE	11 références	3 <sup>èmeex</sup>	Retenu
15	AGCOP	11 références	3 <sup>èmeex</sup>	Retenu
80	AC3E	07 références	6 <sup>ème</sup>	Retenu
03	Groupement FASEM-C/ESSOR/CANAL-EAU	07 références	6 <sup>èmeex</sup>	Non retenu (compte tenu du critère d'ancienneté)
11	CETRI	06 références	8 <sup>ème</sup>	Non retenu
05	IGIP Afrique Burkina Faso/ IGIP Afrique Bénin	05 références	9 <sup>ème</sup>	Non retenu
07	GID SARL	03 références	10 <sup>ème</sup>	Non retenu
02	GERTEC	03 références	10 <sup>èmeex</sup>	Non retenu
06	Groupement AC-CONCEPT/BANI INGENIEURE	01 référence	12 <sup>ème</sup>	Non retenu
04	CINTECH /GAUFF	01 référence	13 <sup>ème</sup>	Non retenu
01	CETIS	0 référence	14 <sup>ème</sup>	Non retenu
14	Groupement FET-PRESTA/2AIC/SGI	Non classé	-	Non retenu (marchés similaires non probants)

Manifestation d'intérêt N°2024-003/AGETEER/DG du 18/12/2023 pour la constitution de listes restreintes de cabinets ou de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour le suivi - contrôle des travaux de réalisation et/ou de réhabilitation de Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Simplifiés Financement : Budget de l'Etat, gestion 2024

Publication : Quotidien des marchés Publics N°3774 du mercredi 20 décembre 2023, page n°36 Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) :

Lettre N°2023-2497/AGETEER/DG/DM du 20/12/2023 (Ouverture) - Lettre n°2024-0434/AGETEER/DG/DM du 01/03/2024 (Délibération);
Date de dépouillement : Ouverture des plis : 26/12/2023 - Délibération : 07/03/2024 - Nombre de plis : dix sept (17) plis.

	Date de depodificilient . Ouverture des plis . 20/1			
N° Pli	Soumissionnaires	Nombre de références similaires	Rang	Qualification
05	Groupement FASEM/ESSOR /CANAL EAU	10	1 <sup>er</sup>	Retenu
14	CACI-C	10	1 <sup>er ex</sup>	Retenu
15	Groupement CAFI-B/FASO INGENIERIE	08	3 <sup>ème</sup>	Retenu
11	Groupement GREEN-DIC/2EC	08	3 <sup>ème ex</sup>	Retenu
07	Groupement IGIP Afrique Burkina Faso/ IGIP Afrique Bénin	06	5 <sup>ème</sup>	Retenu
10	AC3E	06	5 <sup>ème ex</sup>	Retenu
12	Groupement SERAT/SIGEM SARL	05	7 <sup>ème</sup>	Non retenu
16	AGCOP	05	7 <sup>èmeex</sup>	Non retenu
06	Groupement CINTECH/GAUFF	03	9 <sup>ème</sup>	Non retenu
9	GID SARL	02	10 <sup>ème</sup>	Non retenu
02	B2i	01	11 <sup>ème</sup>	Non retenu
8	Groupement AC-CONCEPT/BANI INGENIEURE	01	11 <sup>èmeex</sup>	Non retenu
01	CETIS	00	13 <sup>ème</sup>	Non retenu
03	ACERT	00	14 <sup>ème</sup>	Non retenu
04	GERTEC	00	15 <sup>ème</sup>	Non retenu
13	Groupement CETRI/ESABR	Non classé	-	Non retenu (marchés similaires non probants)
17	Groupement FET-PRESTA/2AIC/SGI	Non classé	-	Non retenu (marchés similaires non probants)

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



## RESULTATS PROVISOIRES

## **DES REGIONS**

#### **CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DEDOUGOU**

DEMANDE DE PRIX N°2024-06/MSHP/SG/CHR-DDG/DG/PRM DU 09 FEVRIER 2024 POUR L'ACHAT DE DRAPAGES CHIRURGICAUX A USAGE UNIQUE ET DE FILS DE SUTURE AU PROFIT DU CHR DE DEDOUGOU

FINANCEMENT : Budget CHR-DDG, Gestion 2024

PUBLICATION DE l'AVIS : RMP N° Quotidien N° 3821 du vendredi 23 février 2024, page 44
REFFERENCE DE LA LETTRE D'INVITATION DE LA CAM : N°2024- 05/ MSHP/SG/CHR-DDG/DG/PRM du 27/02/2024
DATE DE DEPOUILLEMENT : vendredi 1er mars 2024 - NOMBRE DE PLIS RECUS : six (06)

DATE DE DEPOUILLEMENT : vendredi 1er mars 2024 - NOMBRE D					DE PLIS RECUS : six (06)		
			Montants en F				
N°	Soumissionnaires	HTVA LU	TTC LU	HTVA corrigé	TTC corrigé	Observations	
		ļ	Achat de drapage	es chirurgica	ux à usage ur		
	Ingénieur SAS	48 600 000	-	-	-	Non conforme: Item1: taux d'efficacité de filtration non précisé sur le prospectus; Item1, 2: la marque proposée (Jiangsu songze) n'apparait pas sur le prospectus; Items 1à 9: la marque proposée dans les spécifications techniques est différente de celle apparaissant dans le prospectus; Item 5: l'image précise que la couche est de marque Lotus et un pack de 20 couches, ce qui est différent de celle de marque Lan Yuan, pack géant de 15 couches proposée dans les spécifications proposées. Item 8: la dimension de l'alèze proposé sur le prospectus(60*90cm) est différente de celle saisie en bas de l'image (90*200cm)	
02	CONSO MED	45 422 000	-	-	-	Conforme, 3 <sup>ème</sup>	
03	SDM SARL	40 502 000	-	-	-	Conforme, 1er	
04	Faso Bio Pharma	41 865 000	-	-	-	Conforme, 2ème Non conforme	
05	ESI	46 917 800	-	-	-	Absence de précision de marque pour tous les items, excepté l'item5 ; Prospectus non fournis pour tous les items.	
06	GMG SARL	46 923 000	-	-	-	Non conforme Itm1 et 4: la marque proposée dans les spécifications technique (Hubei Kangning) est différente de celle sur le prospectus (FEO); couleur blanche proposée dans le prospectus différente de couleur bleue proposée dans les spécifications techniques pour l'item1; Item2 et 3: absence de précision des dimensions sur le prospectus.	
Inter	valle de sélection des d	offres (anormalement	basses ou élevé	es)	Borne inf. : 47 689 649 FCFA TTC ; Borne sup : 64 521 290 FCFA TTC		
			Lot 2 : A	Achat de fils o	le suture	,	
01	FASO BIO PHARMA	8 158 000				Conforme, 2 <sup>ème</sup>	
02	GMG SARL	7 770 000		8 924 800		Conforme, 1 <sup>er</sup>	
Inter	valle de sélection des d					[8 295 157 à 11 222 859]	
Attributaire		Lot1: Société de Distribution Médicale (S.D.M) Sarl pour un montant corrigé de quarante-six millions circent soixante-un mille cinq cents (46 561 500) francs CFA HTVA.  La correction est due à une augmentions de quantité des items suivants: Item1: quantité 3000 au lieu de 2124; Item3 quantité 1000 au lieu de 800; Item5: quantité 2000 au lieu de 1100; Item6: quantité 3000 au lieu de 2800; Item8: quantité 785 au lieu de 750. Soit une variation de 14.96% du montant initial de l'offre financière.  Lot2: Global Médical Group (GMG) Sarl pour un montant de huit millions neuf cent vingt-quatre mille huit cents (8 924 800) francs CFA HTVA. La correction est due à une augmentation de quantité des items suivants: Item2: quantité 100 au lieu de 50; Item3: quantité 150 au lieu de 100; Item8: quantité 129 au lieu de 100; Item9: quantité 125 au lieu de 100. Soit une variation de 14,86% du montant initial de l'offre financière. Le délai d'exécution est de trente (30) jours pour chaque lot.					

#### **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO**

DEMANDE DE PRIX N°2024-004/MSHP/SG/CHU-B/DG/DMP DU 1er FEVRIER 2024 POUR L'ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PROFIT DES SERVICES DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO FINANCEMENT : BUDGET DU CHU-B « EXERCICE 2024 » - DATE DE DÉPOUILLEMENT : 16 février 2024 NOMBRE DE PLIS REÇUS: 17 - NOMBRE DE LOT: 01

RÉFÉRENCE DE LA PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des marchés publics : N°3809 du mercredi 07 février 2024 MONTANT PRÉVISIONNEL DU BUDGET : 15 000 000 F CFA TTC

	MONTANT PRÉVISIONNEL DU BUDGET : 15 000 000 F CFA TTC  Montant en F CFA HT Montant en F CFA TTC  Montant en F CFA HT Montant en F CFA TTC											
N°	soumissionnaire	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Observations						
1	SODICOM SARL	9 900 000				Non conforme - L'autorisation du fabricant pour l'ensemble des encres non fournie - Item1-8 et 18 les consommables proposées sont de marque ASTA incompatible avec les imprimantes HP						
2	IKF BURKINA SARL		-	10 144 000		Non conforme L'autorisation du fabricant pour l'ensemble des encres non fournie						
3	VEENEM TECH SARL			13 998 930	13 998 930	Conforme 8 <sup>ème</sup>						
4	UNION TECHNIQUE ET COMMERCIALE SARL	10 950 000	10 950 000		12 921 000	Conforme 7 <sup>ème</sup>						
	KCD SARL	10 215 000	10 215 000		12 053 700	Conforme 3 <sup>ème</sup>						
6	AZA SERVICE	10 285 000	10 285 000		12 136 300	Conforme 4 <sup>ème</sup>						
7	BUREAU NET SERVICES	10 455 000 Avec une remise de 15% à consentir sur le montant hors taxes.				Non conforme L'autorisation du fabricant pour l'ensemble des encres non fournie						
8	YIPENE BUSINESS INTERNATIONAL	10 215 000	+			Non conforme - Item7 et 8 : Pas de choix ferme sur les couleurs (noire et jaune) - Item9, 12 et 17 l'autorisation du fabricant non fournie ; - Item17 : Pas de choix ferme sur les références imprimante SONY UP-DR80MD et UP-DR50MD)						
9	DEVIMCO BURKINA	9 889 000				Non conforme - L'autorisation du fabricant pour l'ensemble des encres non fournie - Item1-8 et 18 les consommables proposées sont de marque ASTA incompatible avec les imprimantes HP						
10	AZIZ SERVICE		10 210 000	12 047 800	12 047 800	Conforme 2 <sup>ème</sup>						
11	SAR-COM	10 087 500	10 087 500		11 903 250	Conforme 1 <sup>er</sup>						
12	GMS		9 915 000	11 699 700	11 699 700	Non conforme En application des dispositions de l'article 21 à son point 6 des IC (DPX), l'offre est anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (11 699 700) est inférieur au seuil minimum (11 812 049) TTC						
13	OPTIMA PRO		10 264 000	12 111 520	12 111 520	Conforme 5 <sup>ème</sup>						
11	DIFFUSION SARL PROTECH SARL		10 350 000			Conforme 6 <sup>ème</sup>						
	TALAH BUROTEK	9 873 000		12 213 000 	12 213 000 	Non conforme - L'autorisation du fabricant pour l'ensemble des encres non fournie - Item1-8, 11 et 18 les consommables proposées sont de marque ASTA incompatible avec les imprimantes HP						
16	BTS TRADING	9 807 000				Non conforme - L'autorisation du fabricant pour les consommables informatiques non fournies.						
17	RDI SARL		9 600 000	11 859 000	11 328 000	Non conforme La variation de l'offre est due à une erreur dans le bordereau des prix unitaires à l'item18 du montant en lettre (80 000) et en chiffre (90 000). Elle est de -4,72%.; En application des dispositions de l'article 21 à son point 6 des IC (DPX), l'offre est anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (11 328 000) est inférieur au seuil minimum (11 812 049) TTC						

ATTRIBUTAIRE : SAR-COM

Pour un montant de : onze millions cinq cent soixante-dix-sept mille cinq cents (11 577 500) Francs CFA HTVA avec une augmentation des quantités aux items 3, 4, 5, 6, 7 et 8 pour un taux de variation de 14,77% pour tenir compte de l'évolution des besoins de l'administration.

Le délai d'exécution est de vingt et un (21) jours ; Le délai de validité est l'année budgétaire 2024.

#### CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO

DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N°2024-010/MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 19/02/2023 POUR ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PROFIT DU CHR DE TENKODOGO –

PUBLICATION: REVUE DES MARCHES PUBLICS N°3821 du vendredi 23 février 2024

CONVOCATION CAM N° 2024–003 /MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 28/02/2024 - Financement : budget CHR, EXERCICE 2024 - Nombre de plis reçus : 06 plis. Date d'ouverture des plis : 01 mars 2024

Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants	FCFA TTC	Observations	Rang
Soumissionnaires	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés	Observations	Kang
AZIZ SERVICE			Min : 8 546 740 Max : 12 804 180		Non conforme  - Item 1 : les spécifications techniques de la cartouche d'encre proposée sont différentes de celles figurant sur le prospectus : HP CE 505 A CM Iso 14001 proposé et CE505A Iso 19752 sur le prospectus ;  - item 3 : les spécifications techniques de la cartouche d'encre proposée sont différentes de celles figurant sur le prospectus : HP CF 217A ISO 14001 proposé et CF 217 A Iso 19752 sur le prospectus ;  - item 5 : les spécifications techniques de la cartouche d'encre proposée sont différentes de celles figurant sur le prospectus ;  - item 5 : les spécifications techniques de la cartouche d'encre proposée sont différentes de celles figurant sur le prospectus : HP CF 280A CU ISO 14001 proposé et CF280 A Iso 19752 sur le prospectus ;  - items 11 et 12 : spécifications techniques proposée non conformes à celles demandées dans le dossier.	-
LCF	Min : 8 872 500 Max : 10 655 000 Min : 9 015 000				Non conforme - Item 1 : photo accompagnée des références du site d'accueil et de vente qui ne fournit pas toutes les caractéristiques de l'articles ; - item 3 : les spécifications techniques de la cartouche d'encre proposée sont différentes de celles figurant sur le prospectus : CF 217 A Iso 14001 proposé et CF 217 A Iso 19752 sur le prospectus ; - item 8 : les références du fabricant de la marque non précisées ;	- 1er
STI SARL	Max : 10 822 500				Conforme	Tei
ESPACE BUREAUTIQUE TEEG-WENDE	Min : 11 817 000 Max : 14 350 000				Non conforme - la garantie de soumission non fournie ;	-
M.G.F SERVICE	Min : 8 011 000 Max : 9 622 500				Non conforme - item 1; 3; 5; 8 et 28: photo commentée proposée;	
GREEN ENGINEERING SERVICES	Min : 8 817 500 Max : 10 611 500		Min : 10 404 650 Max : 12 521 570		Non conforme - item 1; 3; 5; 8 et 28: photo commentée proposée;	-

ATTRIBUTAIRES : STI SARL pour un montant minimum de neuf millions quinze mille (9 015 000) F CFA HTVA et maximum de douze millions trois cent soixante-douze mille cinq cents (12 372 500) F CFA HTVA suite à une augmentation des quantités des items 1 et 4. Le taux de variation est de 14,32% et le délai d'exécution est l'année budgétaire 2024 de quatorze (14) jours par commande.

RESULTAT DE LA DEMANDE DE PRIX N°2024- 011/MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM DU 19 FEVRIER 2024 POUR ACQUISITION DE CONSOMMABLES
DE GESTION DES DECHETS BIOMEDICAUX AU PROFIT DU CHR DE TENKODOGO.
PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N°3821 du vendredi 23 février 2024

CONVOCATION CAM N° 2024-003 /MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 28/02/2024 - Financement : budget CHR, EXERCICE 2024

Nombre de plis reçus : 01 plis. Date d'ouverture des plis : 01 mars 2024

Soumissionnaires	Montants F	CFA HTVA	Montants FC	FA TTC	Observations	Rang						
Soullissionnaires	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés	Observations	Kany						
BURKINA SERVICES PLUS	6 079 000				Conforme	1 <sup>er</sup>						
ATTRIBUTAIRES		BURKINA SERVICES PLUS pour un montant de six millions soixante-dix-neuf mille (6 079 000) francs CFA HTVA										

RESULTAT DE LA DEMANDE DE PRIX N°2024- 012/MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM DU 19 FEVRIER 2024 POUR ACQUISITION DE CONSOMMABLES
SPECIFIQUES DE L'UNITE D'APPAREILLAGE AU PROFIT DU CHR DE TENKODOGO
PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N°3821 du vendredi 23 février 2024

CONVOCATION CAM N° 2024-003 /MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 28/02/2024 - Financement : budget CHR, EXERCICE 2024

Nombre de plis reçus : 01 plis. Date d'ouverture des plis : 01 mars 2024

Montants FCFA HTVA Montants FCFA TTC

Soumissionnaires	Wiontants		Wortants	17110	Observations	Rang			
Soumissionnaires	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés	Observations	Kany			
ORTHOBA SARL	5 995 000				Conforme	1 <sup>er</sup>			
ATTRIBUTAIRES  ORTHOBA SARL pour un montant de cinq millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille (5 995 000) francs C avec un délai d'exécution quatorze (14) jours.									

#### **REGION DU CENTRE-SUD**

#### SYNTHESE DES RESULTATS DES TRAVAUX DE DELIBERATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (AAOO) N°2023 -050/MATDS/RCSD/GM/SG/CRAM DU 22/12/2023 POUR LA PASSATION DES MARCHES A ORDRE DE COMMANDE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DU RESEAU ROUTIER CLASSE, DES PISTES RURALES ET DES TRAVAUX PAR LA METHODE DE HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DE L'ANNEE 2024 DANS LA REGION DU CENTRE-SUD AU PROFIT DE LA DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT DU CENTRE-SUD

Publication de l'avis: Revue des Marchés Publics N° 3779 du 27 décembre 2023 ; Financement: Fonds Spécial Routier, Gestion 2024 Référence de la convocation de la CRAM: N°2024 -002/MATDS/RCSD/GM/SG/CRAM du 28 février 2024 ; Nombres plis reçus : cent quatre (104) ; Nombre de soumissions : deux cent-neuf (209) ; Nombres plis reçus hors délai : zéro (0) ; Dates d'ouverture et de délibération : 26/01/2024 et 06/03/2024

Route en Terre (RT) LOT 1											
Montant Prévisionnel :	199 119 240	FCFA TTC		35 M = 155 65	TC	1,15 N	1 = 210 592 384 FCFA TTC				
Nom du soumissionnaire		en Francs TTC	Correction plus ou me (Francs C	oins-value		corrigé en CFA TTC	Rang	Appréciation générale			
	minimum	maximum	minimum	maximum	minimum	maximum					
La grue	112 798 418	143 839 262			112 798 418	143 839 262		Non Conforme offre anormalement basse			
Groupement d'entreprises : UBC SARL/ ECF SARL	123 779 107	158 586 997	-1 947 000	-2 875 188	121 832 107	155 711 809	1 <sup>er</sup>	Conforme Erreur sur le prix unitaire de l'item 305 (lire 4350 en lettre au lieu de 4500 en chiffre)			
Entreprise Wend-toen	123 457 052	156 046 882			123 457 052	156 046 882	6 <sup>ème</sup>	Conforme			
PACO BTP	123 054 825	156 638 805			123 054 825	156 638 805	5 <sup>ème</sup>	Conforme			
YAMTA international SARL		157 001 903			121 850 293		2 <sup>ème</sup>	Conforme			
Émergence BTP		157 003 543			124 021 363		8 <sup>eme</sup>	Conforme			
EGETRAM-I BTP/ZN		157 369 933			121 981 733		3 <sup>ème</sup>	Conforme			
Ets Namalgué	122 568 311	157 719 921			122 568 311	157 719 921	4 <sup>ème</sup>	Conforme Non Conforme			
YI HIEN		158 801 747			123 898 527		Amo	Fausses déclarations l'ensemble du personnel clé estimerait avoir travaillé au compte de l'entreprise YI HIEN dans la région du Centre Est dans le cadre des travaux d'entretien courant de l'année 2022. Information démentie auprès des acteurs concernés, - en plus M. SAWADOGO Wen-Denda et M. BONKOUGOU Jean déclarent dans leurs CV avoir travaillé au compte de l'entreprise YI-HIEN en 2015 respectivement en qualité de chef d'équipe Ouvrage et Chef d'équipe Terrassement alors que dans leurs attestations de travail, l'entreprise reconnait les avoir engagés dans leurs fonctions respectives à partir de Février 2018, il y a donc discordance			
DONKINO BTP SARL	123 672 461	158 865 961			123 672 461	158 865 961	7 <sup>ème</sup>	Conforme			
Groupement d'entreprises : DORIF Technologie/Premium Construction	126 746 408	159 026 795			126 746 408	159 026 795	11 <sup>ème</sup>	Conforme			
EKAM SARL	126 084 593	159 388 205			126 084 593	159 388 205	10 <sup>eme</sup>	Conforme			
Groupe Youngo Burkina SARL	126 893 312	163 773 032	+6 490 000	+6 490 000	133 383 312	170 263 032	14 <sup>ème</sup>	Conforme Omission de prix unitaire pour l'item 100c, on applique le prix unitaire le plus élevé des offres de ce lot à l'item ci-dessus mentionné soit 6 490 000 FCFA TTC pour les besoins d'évaluation, cela a entrainé une variation en plus valus de 3,96%			

ETS SOMKINDA ET	128 274 437	164 441 319			128 274 437	164 441 319	12 <sup>ème</sup>	Conforme
Groupement d'entreprises : FTI - BTP /Entreprise Rakis	132 532 337	165 278 517			132 532 337	165 278 517	13 <sup>ème</sup>	Conforme
BATIFOR	127 221 301	165 480 441			127 221 301	165 480 441		Non Conforme Cartes grises de la pelle chargeuse et des trois (03) camions bennes non Fournies
Métal building SARL	124 624 355	168 693 107			124 624 355	168 693 107	9 <sup>ème</sup>	Conforme
SOCONIF SARL	147 294 680	170 038 000	+15 101 640	+15 101 640	162 396 320	185 139 640		Non Conforme  - Carte grise de véhicule de liaison non fournie;  - Planning de mobilisation du personnel non fourni;  - erreur de multiplication du prix unitaire de la quantité des items 206i et 206n (lire respectivement 6 078 000 et 1 500 000 au lieu de 6 780 000 et 15 000 000) la correction a entrainé une variation en plus valus de 9,30%)
Attributaire provisoire	- un montant hors taxes so - un montant hors taxes so comprises	minimum de do bit cent-vingt-u maximum de	ent trois million millions huit cent trente-un nte-cinq million	ons deux cent on cent trente-de millions neuf on s sept cent or	ux mille cent s cent cinquante nze mille huit c	mille cinq cent ept <b>(121 832 1</b> -neuf mille cen	<b>07) F C</b> t soixar	te-huit (103 247 548) F CFA FA toutes taxes comprises te (131 959 160) F CFA toutes taxes
				en Terre (RT)				
Montant Prévisionnel :					9 635 FCFA T		1,15 N	1 = 272 130 095 FCFA TTC
Nom du		ı en Francs FA		opérée en oins-value		corrigé en s CFA	rang	Appréciation générale
soumissionnaire	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
EDTM	454004000							Non Conforme
EBTM	154 081 038	198 212 802			154 081 038	198 212 802		offre anormalement basse
EBC BTP / EGC BGC		198 212 802 200 782 146			154 081 038 157 482 400	198 212 802 200 782 146		
EBC BTP / EGC BGC	157 482 400							offre anormalement basse Non Conforme
EBC BTP / EGC BGC TGO EGETRAM- I BTP/ZN Sarl	157 482 400 158 987 089 162 748 905	200 782 146 201 071 789 201 170 472			157 482 400 158 987 089 162 748 905	200 782 146 201 071 789 201 170 472	1 <sup>er</sup>	offre anormalement basse  Non Conforme offre anormalement basse  Non Conforme offre anormalement basse  Conforme
EBC BTP / EGC BGC TGO EGETRAM- I BTP/ZN Sarl GGT	157 482 400 158 987 089 162 748 905 165 934 905	200 782 146 201 071 789 201 170 472 207 312 372			157 482 400 158 987 089 162 748 905 165 934 905	200 782 146 201 071 789 201 170 472 207 312 372	3 <sup>eme</sup>	offre anormalement basse  Non Conforme offre anormalement basse  Non Conforme offre anormalement basse  Conforme  Conforme
EBC BTP / EGC BGC TGO EGETRAM- I BTP/ZN Sarl GGT SST/BTP	157 482 400 158 987 089 162 748 905 165 934 905 168 149 833	200 782 146 201 071 789 201 170 472 207 312 372 213 430 622			157 482 400 158 987 089 162 748 905 165 934 905 168 149 833	200 782 146 201 071 789 201 170 472 207 312 372 213 430 622	3 <sup>eme</sup>	offre anormalement basse  Non Conforme offre anormalement basse  Non Conforme offre anormalement basse  Conforme  Conforme  Conforme
EBC BTP / EGC BGC TGO EGETRAM- I BTP/ZN Sarl GGT	157 482 400 158 987 089 162 748 905 165 934 905 168 149 833 164 474 966	200 782 146 201 071 789 201 170 472 207 312 372			157 482 400 158 987 089 162 748 905 165 934 905	200 782 146 201 071 789 201 170 472 207 312 372 213 430 622	3 <sup>eme</sup>	offre anormalement basse  Non Conforme offre anormalement basse  Non Conforme offre anormalement basse  Conforme  Conforme  Conforme  Conforme  Non Conforme -fosses déclarations sur les références techniques de l'entreprises (marchés similaires et PV de réception) - Fosses déclarations sur l'expériences de tout le personnel (projets similaires et attestation de travail)
EBC BTP / EGC BGC TGO EGETRAM- I BTP/ZN Sarl GGT SST/BTP GSS SARL  NIPAB SA	157 482 400 158 987 089 162 748 905 165 934 905 168 149 833 164 474 966 161 589 021	200 782 146 201 071 789 201 170 472 207 312 372 213 430 622 215 994 887 216 688 177 221 971 937	+11 800 000		157 482 400 158 987 089 162 748 905 165 934 905 168 149 833 164 474 966 161 589 021	200 782 146 201 071 789 201 170 472 207 312 372 213 430 622 215 994 887 216 688 177 221 971 937	3 <sup>eme</sup> 4 <sup>em</sup> 2 <sup>eme</sup>	offre anormalement basse  Non Conforme offre anormalement basse  Non Conforme offre anormalement basse  Conforme  Conforme  Conforme  Conforme  -fosses déclarations sur les références techniques de l'entreprises (marchés similaires et PV de réception) - Fosses déclarations sur l'expériences de tout le personnel (projets similaires et attestation de travail)  Conforme  Erreur de sommation sur le montant minimum. La correction a entrainé une variation en plus-value de 6,26%
EBC BTP / EGC BGC TGO EGETRAM- I BTP/ZN Sarl GGT SST/BTP GSS SARL	157 482 400 158 987 089 162 748 905 165 934 905 168 149 833 164 474 966 161 589 021 159 818 033	200 782 146 201 071 789 201 170 472 207 312 372 213 430 622 215 994 887 216 688 177 221 971 937	+11 800 000		157 482 400 158 987 089 162 748 905 165 934 905 168 149 833 164 474 966 161 589 021 171 618 033	200 782 146 201 071 789 201 170 472 207 312 372 213 430 622 215 994 887 216 688 177	3 <sup>eme</sup> 4 <sup>em</sup> 2 <sup>eme</sup>	offre anormalement basse  Non Conforme offre anormalement basse  Non Conforme offre anormalement basse  Conforme  Conforme  Conforme  Conforme  -fosses déclarations sur les références techniques de l'entreprises (marchés similaires et PV de réception) - Fosses déclarations sur l'expériences de tout le personnel (projets similaires et attestation de travail)  Conforme  Erreur de sommation sur le montant minimum. La correction a entrainé une variation en plus-value
EBC BTP / EGC BGC TGO EGETRAM- I BTP/ZN Sarl GGT SST/BTP GSS SARL  NIPAB SA	157 482 400 158 987 089 162 748 905 165 934 905 168 149 833 164 474 966  161 589 021  159 818 033  173 908 504 L'entreprise I -un montant i taxes soit cer comprises; -un montant i 483 451) F C F CFA toutes	200 782 146 201 071 789 201 170 472 207 312 372 213 430 622 215 994 887  216 688 177  221 971 937  227 118 244  E.GE.TRA.M-Iminimum de cont soixante-de maximum de cont so	+11 800 000  BTP/ZN Sarl ent trente-sept ux millions sept ent soixante-cooit deux cent sesses	ot cent quarant dix millions qua t un millions co	157 482 400 158 987 089 162 748 905 165 934 905 168 149 833 164 474 966  161 589 021  171 618 033  173 908 504 e pour : cent vingt-deu te-huit mille ne atre cent quatre ent soixante-di	200 782 146 201 071 789 201 170 472 207 312 372 213 430 622 215 994 887  216 688 177  221 971 937  227 118 244  x mille huit ceruf cent cinq (10 cert cinq (10 cert))	3 <sup>eme</sup> 4 <sup>em</sup> 2 <sup>eme</sup> 5 <sup>ème</sup> 6 <sup>ème</sup> t un (13 62 748)	offre anormalement basse  Non Conforme offre anormalement basse  Non Conforme offre anormalement basse  Conforme  Conforme  Conforme  Conforme  -fosses déclarations sur les références techniques de l'entreprises (marchés similaires et PV de réception) - Fosses déclarations sur l'expériences de tout le personnel (projets similaires et attestation de travail)  Conforme  Erreur de sommation sur le montant minimum. La correction a entrainé une variation en plus-value de 6,26%
EBC BTP / EGC BGC TGO EGETRAM- I BTP/ZN Sarl GGT SST/BTP GSS SARL  NIPAB SA  ETAF  ENG SARL  Attributaire provisoire	157 482 400 158 987 089 162 748 905 165 934 905 168 149 833 164 474 966  161 589 021  159 818 033  173 908 504 L'entreprise I -un montant taxes soit cer comprises; -un montant 483 451) F C F CFA toutes - délai de val	201 071 789 201 170 472 207 312 372 213 430 622 215 994 887  216 688 177  221 971 937  227 118 244 E.GE.TRA.M-Iminimum de cont soixante-de maximum de cont soixante-de maximum de cont soixante-de sa taxes comprisidité: 12 mois	+11 800 000  BTP/ZN Sarl ent trente-sept ux millions sept eent soixante-c soit deux cen ses Route e	t millions neuf ot cent quarant dix millions qua t un millions co n Terre (RT) I	157 482 400 158 987 089 162 748 905 165 934 905 168 149 833 164 474 966  161 589 021  171 618 033  173 908 504 2 pour : cent vingt-deu te-huit mille ne atre cent quatre ent soixante-di	200 782 146 201 071 789 201 170 472 207 312 372 213 430 622 215 994 887  216 688 177  221 971 937  227 118 244  x mille huit ceruf cent cinq (10) e-vingt-trois mix mille quatre of	5 <sup>ème</sup> 6 <sup>ème</sup> t un (13 62 748)  Elle quaticent soi	offre anormalement basse  Non Conforme offre anormalement basse  Non Conforme offre anormalement basse  Conforme  Conforme  Conforme  Conforme  -fosses déclarations sur les références techniques de l'entreprises (marchés similaires et PV de réception) - Fosses déclarations sur l'expériences de tout le personnel (projets similaires et attestation de travail)  Conforme  Erreur de sommation sur le montant minimum. La correction a entrainé une variation en plus-value de 6,26%  Conforme  87 922 801) F CFA hors 905) F CFA toutes taxes re cent cinquante un (170 xante-douze (201 170 472)
EBC BTP / EGC BGC TGO EGETRAM- I BTP/ZN Sarl GGT SST/BTP GSS SARL  NIPAB SA  ETAF	157 482 400 158 987 089 162 748 905 165 934 905 168 149 833 164 474 966  161 589 021  159 818 033  173 908 504 L'entreprise I -un montant it taxes soit cer comprises; -un montant 483 451) F C F CFA toutes - délai de val	201 071 789 201 170 472 207 312 372 213 430 622 215 994 887  216 688 177  221 971 937  227 118 244 E.GE.TRA.M-Iminimum de cont soixante-de maximum de cont soixante-de maximum de cont soixante-de sa taxes comprisidité: 12 mois	+11 800 000  BTP/ZN Sarl ent trente-sept ux millions sept eent soixante-c soit deux cen ses Route e	t millions neuf ot cent quarant dix millions qua t un millions co	157 482 400 158 987 089 162 748 905 165 934 905 168 149 833 164 474 966  161 589 021  171 618 033  173 908 504 2 pour : cent vingt-deu te-huit mille ne atre cent quatre ent soixante-di	200 782 146 201 071 789 201 170 472 207 312 372 213 430 622 215 994 887  216 688 177  221 971 937  227 118 244  x mille huit ceruf cent cinq (10) e-vingt-trois mix mille quatre of	5 <sup>ème</sup> 6 <sup>ème</sup> t un (13 62 748)  Elle quaticent soi	offre anormalement basse  Non Conforme offre anormalement basse  Non Conforme offre anormalement basse  Conforme  Conforme  Conforme  Conforme  -fosses déclarations sur les références techniques de l'entreprises (marchés similaires et PV de réception) - Fosses déclarations sur l'expériences de tout le personnel (projets similaires et attestation de travail)  Conforme  Erreur de sommation sur le montant minimum. La correction a entrainé une variation en plus-value de 6,26%  Conforme  87 922 801) F CFA hors 905) F CFA toutes taxes

Francs CFA

plus ou moins-value

CFA

	Minimum	Maximum	Minimum	oins-value Maximum	Minimum	s CFA Maximum		
BTP ECOS	67 996 499	87 596 299	- William Control	Muxillull	67 996 499	87 596 299		Non Conforme offre anormalement basse
YAMTA international SARL	68 256 807	89 042 979			68 256 807	89 042 979		Conforme offre anormalement basse
GENERAL IMMO	69 897 055	90 480 385			69 897 055	90 480 385		Non Conforme -Écartée pour non- conformité des attestations de mise à disposition du matériel roulant (les mises à dispositions sont référenciées Avis d'Appel d'Offre Ouvert N°2023- 01/MATDS/RCOS/GVT- KDG/SG/CRAM du 19/12/2023 pour les travaux d'entretien courant de la région du Centre Ouest en lieu et place de la référence N°2023- 01/MATDS/RCSD/GM/SG/ CRAM du 22/12/2023) pour les travaux d'entretien courant de la région du Centre Sud; -Code d'éthique et de déontologie non signé
SOBOS SARL	71 134 761	93 871 473			71 134 761	93 871 473	1 <sup>er</sup>	Conforme
JEHO NISSI SARL	77 321 286	96 956 486			77 321 286	96 956 486	2 <sup>ème</sup>	Conforme
CGPS SA		100 090 472 SOBOS SARL			80 944 677	100 090 472	3 <sup>eme</sup>	Conforme
Attributaire provisoire  Montant Prévisionnel :	-un montant r (79 552 096) treize (93 871 - délai de vali	F CFA hors ta 1 473) F CFA t idité : 12 mois	oixante-dix-ne axes soit quatr toutes taxes co Pistes F	e-vingt-treize				ringt-seize ille quatre cent soixante-
	: 216 251 800 FCFA TTC							076 013 FCFA TTC
Nom du	Montant lu	en Francs	Correction	opérée en	CFA TTC  Montant of	orrigé en		
Nom du soumissionnaire	Montant lu		Correction		CFA TTC  Montant of		M = 233 Rang	076 013 FCFA TTC  Appréciation générale
	Montant lu Cl Minimum	ı en Francs FA	Correction plus ou m Minimum	opérée en oins-value	CFA TTC  Montant of France	corrigé en s CFA Maximum		
SOCOZAF  Groupe Zenit / EGC-TP SARL	Montant lu Cl Minimum 136 518 246	en Francs FA Maximum	Correction plus ou m Minimum	opérée en oins-value Maximum	CFA TTC  Montant of France  Minimum	corrigé en s CFA Maximum	Rang  1 <sup>er</sup>	Appréciation générale  Conforme  Erreur sur les prix unitaires des items 206d et 2060 lire respectivement 11 005 et 3005 en lettres au lieu de
SOCOZAF  Groupe Zenit / EGC-TP SARL COMOB SARL	Montant lu Cl Minimum  136 518 246  137 407 848  141 720 926	173 299 200 176 964 162 183 411 506	Correction plus ou m Minimum	opérée en oins-value Maximum	Montant c Franc Minimum 136 453 557 137 407 848 141 720 926	173 156 826 176 964 162 183 411 506	Rang  1 <sup>er</sup> 2 <sup>ème</sup> 5 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur sur les prix unitaires des items 206d et 206o lire respectivement 11 005 et 3005 en lettres au lieu de 11 500 et 3 500 en chiffres Conforme Conforme
SOCOZAF  Groupe Zenit / EGC-TP SARL COMOB SARL GH Constructions  Group SOCA SARL	Montant lu Cl Minimum  136 518 246  137 407 848  141 720 926  140 816 662  140 261 045	173 299 200 176 964 162 183 411 506 185 969 952 184 371 569	Correction plus ou m Minimum  -64 689	opérée en oins-value Maximum	Montant c Franc Minimum 136 453 557 137 407 848 141 720 926 140 816 662	173 156 826 176 964 162 183 411 506 185 969 952 186 433 265	Rang  1 <sup>er</sup> 2 <sup>ème</sup> 5 <sup>eme</sup> 3 <sup>eme</sup>	Conforme Erreur sur les prix unitaires des items 206d et 206o lire respectivement 11 005 et 3005 en lettres au lieu de 11 500 et 3 500 en chiffres  Conforme Conforme Conforme Erreur de prix unitaire sur l'item 305 (lire 4 500 en lettre au lieu de 3 900 en chiffres). La correction a entrainé une variation en plus-value de +1,12%
SOCOZAF  Groupe Zenit / EGC-TP SARL COMOB SARL GH Constructions	Montant lu Cl Minimum  136 518 246  137 407 848  141 720 926  140 816 662  140 261 045	173 299 200 176 964 162 183 411 506 185 969 952 184 371 569 187 920 000	Correction plus ou m Minimum  -64 689  +1 132 800	opérée en oins-value Maximum -142 374 +2 061 696	Montant of Franc Minimum  136 453 557  137 407 848  141 720 926  140 816 662	173 156 826 176 964 162 183 411 506 185 969 952 186 433 265	Rang  1 <sup>er</sup> 2 <sup>ème</sup> 5 <sup>ème</sup> 3 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur sur les prix unitaires des items 206d et 206o lire respectivement 11 005 et 3005 en lettres au lieu de 11 500 et 3 500 en chiffres  Conforme  Conforme  Conforme  Erreur de prix unitaire sur l'item 305 (lire 4 500 en lettre au lieu de 3 900 en chiffres). La correction a entrainé une variation en
SOCOZAF  Groupe Zenit / EGC-TP SARL COMOB SARL GH Constructions  Group SOCA SARL  SAAT SA  Attributaire provisoire	Montant lu Cl Minimum  136 518 246  137 407 848  141 720 926  140 816 662  140 261 045  142 517 140  L'entreprise \$ - un montant cent trente-si comprises - un montant HTVA soit ce comprises.	173 299 200 176 964 162 183 411 506 185 969 952 184 371 569 187 920 000 SOCOZAF est minimum de cox millions quat	+1 132 800  attributaire potent quinze millions certifications cer	+2 061 696  Dur:  lions six-cent ante-trois mille six millions seent cinquante-seent cinquante	Montant of Franc Montant of Franc Minimum  136 453 557  137 407 848  141 720 926  140 816 662  141 393 845  142 517 140  trente-huit millicing cent cing ept-cent quarar six mille huit-cent	173 156 826  176 964 162  183 411 506  185 969 952  186 433 265  187 920 000  e six cent-huit uante-sept (13 atte-trois mille s	1 <sup>er</sup> 2 <sup>ème</sup> 5 <sup>ème</sup> 3 <sup>ème</sup> 4 <sup>ème</sup> (115 63 6 453 5 oixante	Conforme Erreur sur les prix unitaires des items 206d et 206o lire respectivement 11 005 et 3005 en lettres au lieu de 11 500 et 3 500 en chiffres  Conforme Conforme Conforme Erreur de prix unitaire sur l'item 305 (lire 4 500 en lettre au lieu de 3 900 en chiffres). La correction a entrainé une variation en plus-value de +1,12%
SOCOZAF  Groupe Zenit / EGC-TP SARL COMOB SARL GH Constructions  Group SOCA SARL  SAAT SA  Attributaire provisoire	Montant lu Cl Minimum  136 518 246  137 407 848  141 720 926  140 816 662  140 261 045  142 517 140  L'entreprise \$ - un montant cent trente-si comprises - un montant HTVA soit ce comprises délai de vali	173 299 200 176 964 162 183 411 506 185 969 952 184 371 569 187 920 000 SOCOZAF est minimum de c x millions quatemaximum de cont soixante-trecidité: 12 mois	+1 132 800  attributaire potent quinze millions cert.  Route e	+2 061 696  bur: lions six-cent ante-trois mille ent cinquante-six markets.	Montant of France Minimum  136 453 557  137 407 848  141 720 926  140 816 662  141 393 845  142 517 140  trente-huit millocing cent cing ept-cent quarar six mille huit-center center contents and center cing ept-center center c	173 156 826 176 964 162 183 411 506 185 969 952 186 433 265 187 920 000 e six cent-huit uante-sept (13 otter trois mille sent vingt-six (1)	2 <sup>ème</sup> 5 <sup>ème</sup> 3 <sup>ème</sup> 4 <sup>ème</sup> (115 63 6 453 5 oixante 73 156 6	Conforme Erreur sur les prix unitaires des items 206d et 206o lire respectivement 11 005 et 3005 en lettres au lieu de 11 500 et 3 500 en chiffres  Conforme Conforme Conforme Conforme Erreur de prix unitaire sur l'item 305 (lire 4 500 en lettre au lieu de 3 900 en chiffres). La correction a entrainé une variation en plus-value de +1,12% Conforme  8 608) FCFA HTVA soit 557) F CFA toutes taxes -treize (146 743 073) F CFA
SOCOZAF  Groupe Zenit / EGC-TP SARL COMOB SARL GH Constructions  Group SOCA SARL  SAAT SA  Attributaire provisoire	Montant lu Cl Minimum  136 518 246  137 407 848  141 720 926  140 816 662  140 261 045  142 517 140  L'entreprise \$ - un montant cent trente-si comprises - un montant HTVA soit ce comprises délai de vali  141 562 320  Montant lu	173 299 200 176 964 162 183 411 506 185 969 952 184 371 569 187 920 000 SOCOZAF est minimum de c x millions quatemaximum de cont soixante-trecidité: 12 mois	+1 132 800  attributaire potent quinze millions cert cent quarantecize millions cert Route e 0, Correction	+2 061 696  bur: lions six-cent ante-trois mille ent cinquante-six markets.	136 453 557  136 453 557  137 407 848  141 720 926  140 816 662  141 393 845  142 517 140  trente-huit mille cinq cent cinq ept-cent quarar six mille huit-ce	173 156 826 176 964 162 183 411 506 185 969 952 186 433 265 187 920 000 e six cent-huit uante-sept (13 otter trois mille sent vingt-six (1)	2 <sup>ème</sup> 5 <sup>ème</sup> 3 <sup>ème</sup> 4 <sup>ème</sup> (115 63 6 453 5 oixante 73 156 6	Conforme Erreur sur les prix unitaires des items 206d et 206o lire respectivement 11 005 et 3005 en lettres au lieu de 11 500 et 3 500 en chiffres  Conforme  Erreur de prix unitaire sur l'item 305 (lire 4 500 en lettre au lieu de 3 900 en chiffres). La correction a entrainé une variation en plus-value de +1,12%  Conforme  8 608) FCFA HTVA soit 57) F CFA toutes taxes  -treize (146 743 073) F CFA

construction BTP Sarl						offre anormalement basse
SEB-SAS	90 188 875	109 981 015	90 188 875	109 981 015		Non Conforme
Ets Namalgué	88 618 944	110 247 872	88 618 944	110 247 872		offre anormalement basse Non Conforme
						offre anormalement basse  Non Conforme
BTP ECOS	86 560 033	111 052 231	86 560 033	111 052 231		offre anormalement basse
AGIC CONSTRUCTION SARL	91 025 377	111 855 917	91 025 377	111 855 917		Non Conforme Agrément Technique non conforme - L'entreprise a fourni un agrément B4 du Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat
Univers Logistique et Commerce	64 669 932	112 383 055	64 669 932	112 383 055		Non Conforme  -Carte grise du compacteur automoteur non fourni; -Prix unitaire manifestement déséquilibré et non concurrentiel (le soumissionnaire propose par exemple pour le béton Q350 à 2 500 FCFA, l'acier pour armature à 50 FCFA; fourniture et mise en œuvre de graveleux latéritique à 650 FCFA, le remblai pour ouvrage à 500 FCFA, Installation de chantier à 15 000 FCFA, mesures environnementales et sociales à 25 000 FCFA et l'enrochement 1 000 FCFA)
YI HEIN	89 665 134	112 579 672	89 665 134	112 579 672		Non Conforme -fausse déclaration pour l'ensemble du personnel clé estimerait avoir travaillé au compte de l'entreprise YI HIEN dans la région du Centre Est dans le cadre des travaux d'entretien courant de l'année 2022. Information démentie auprès des acteurs concernés; - en plus M. SAWADOGO Wen-Denda et M. BONKOUGOU Jean déclarent dans leurs CV avoir travaillé au compte de l'entreprise YI-HIEN en 2015 respectivement en qualité de chef d'équipe Ouvrage et Chef d'équipe Terrassement alors que dans leurs attestations de travail, l'entreprise reconnais les avoir engagés dans leurs fonctions respectives à partir Février 2018. il y a donc discordance
DONKINO BTP SARL	89 116 349	112 872 699	89 116 349	112 872 699	1 <sup>er</sup>	Conforme Non Conforme
MY SARL	87 961 991	113 502 147	87 961 991	113 502 147		-Garantie de Soumission non conforme, absence de délais de garantie de 120 jours, - Planning d'exécution des travaux, planning de mobilisation du personnel et le planning d'approvisionnement non fournis
CONFIANCE SERVICE SARL	90 686 021	114 339 239	90 686 021	114 339 239	2 <sup>ème</sup>	Conforme
Groupe Youngo	94 110 770	115 444 226	94 110 770	115 444 226	3 <sup>ème</sup>	Conforme

Burkina SARL						
OTAF	90 023 946	115 566 344	90 023	946 115 566 344		Non conforme Lettre de soumission fournie non conforme (route en terre lot1 au lieu de route en terre lot2)
Groupement d'entreprises : FTI - BTP /Entreprise Rakis	97 149 164	118 947 894	97 149	164 118 947 894	5 <sup>ème</sup>	Conforme
GSS SARL	96 338 587	120 181 077	96 338	587 120 181 077	4 <sup>ème</sup>	Conforme
Entreprise Saint Rémy	116 800 058	131 104 313	116 800	058 131 104 313		Conforme
CGPS SA	103 731 346	136 193 972	103 731	346 136 193 972		Conforme
SORIAZ SARL	111 636 626	137 612 556	111 636	626 137 612 556	7 <sup>ème</sup>	Conforme
SORIAZ SARL	111 636 626	137 612 556			2	Conforme

L'entreprise DONKINO BTP SARL est attributaire pour :

- un montant minimum de soixante-quinze millions cinq cent vingt-deux mille trois cent trente (75 522 330) F CFA hors taxes soit quatre-vingt-neuf millions cent seize mille trois cent quarante-neuf (89 116 349) F CFA toutes taxes comprises;

Attributaire provisoire

- un montant maximum de quatre-vingt-quinze millions six cent cinquante-quatre mille huit cent trente (95 654 830) F CFA hors taxes soit cent douze millions huit cent soixante-douze mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (112 872 699) F CFA toutes taxes comprises.

- délai de validité : **12 mois** 

- délai de validité : 12 mois  Route en Terre (RT) LOT 3											
Mantant Dufedalan	400.054.440	FOEA TTO					4.45	4 - 000 700 000 FOEA 7TO			
Montant Prévisionnel :				0,85 M =150 606 990 FCFA TTC  Correction opérée en Montant co			1,15 N	M = 203 762 398 FCFA TTC			
Nom du		en Francs FA				corrigé en		A mará ciation a á nárola			
soumissionnaire	Minimum	Maximum	Minimum	oins-value Maximum	Minimum	s CFA Maximum	rang	Appréciation générale			
Noomwendé			Willilliam	Waxiiiuiii				Non Conforme			
construction BTP Sarl	117 148 276	147 116 881			117 148 276	147 116 881		Offre anormalement basse			
oonotraction Dir Carr								Non Conforme			
E.BE.RAF	121 624 252	149 547 949			121 624 252	149 547 949		Lettre de soumission non conforme ( la lettre de soumission non conforme ( la lettre de soumission est référenciée à l'avis N°2023-013/MATDS/RPLC/GVT-ZNR/SG/CRAM pour les travaux d'entretien courant du réseau classé des routes en terre de type A de l'année 2024 dans la région du Plateau-Central au profit de la province du Ganzourgou au lieu de l'avis N°2023-050/MATDS/RCDS/GM/SG/CRAM du 22 décembre 2023 pour les travaux d'entretien courant du réseau routier classé, des pistes rurales et des travaux par la méthode de haute intensité de main d'œuvre (HIMO) à ordre de commande de l'année 2024 dans la région du centre-sud/Manga			
SEB-SAS	118 416 929	149 718 648			118 416 929	149 718 648		Non Conforme offre anormalement basse			
Emergence BTP	121 782 702	150 037 522			121 782 702	150 037 522		Non Conforme offre anormalement basse			
GENERAL IMMO	119 107 182	150 502 115			119 107 182	150 502 115		Non Conforme offre anormalement basse			
SOTRAC - SARL		151 091 920			122 355 144		5 <sup>eme</sup>	Conforme			
EBC BTP / EGC BGC	121 333 358	151 191 606			121 333 358	151 191 606	1 <sup>er</sup>	Conforme			
EKAM SARL	122 049 972	150 689 929		+885 000	122 049 972	151 191 606	4 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur de quantité sur l'item 2060, lire 57,14 en quantité maximum au lieu de 27,14 mentionné dans le devis du soumissionnaire. La correction a entrainé une variation en plus valus de 0,58%			
Ets Namalgué		151 891 146			121 793 358		2 <sup>eme</sup>	Conforme			
Enterprise Wend-toen		153 144 948		·		153 144 948	3 <sup>ème</sup>	Conforme			
UBC SARL / ECF SARL		157 678 108		·		157 678 108	9 <sup>eme</sup>	Conforme			
Metal bulding SARL		160 279 379				160 279 379	6 <sup>ème</sup>	Conforme			
BULD TO KAMA SARL	122 796 358	157 815 690	+1 947 708	+4 234 931	124 744 066	162 757 913	7 <sup>eme</sup>	Conforme			

	Le groupem	ent d'entrepris	es EBC BTP / EGC BC	C est attributaire	pour :		
SORIAZ SARL	151 762 372	200 484 897		151 762 372	200 484 897	12 <sup>ème</sup>	Conforme
							automoteur non fournie
GTi SARL	136 617 757	177 588 448		136 617 757	177 588 448		Carte grise du compacteur
							Non Conforme
ENG SARL	132 104 351	169 559 616		132 104 351	169 559 616	10 <sup>ème</sup>	Conforme
ETS SOMKINDA ET FRERE	133 091 173	169 039 991		133 091 173	169 039 991	11 <sup>ème</sup>	Conforme
SST/BTP	127 786 271	159 618 777		127 786 271	159 618 777	8 <sup>eme</sup>	Conforme
							plus valus de 2,68%
							entrainé une variation en
							chiffre) la correction a
							1 300 000 et 5000 en
							lettre au lieu de 7 300 000.
							300, 1 000 300 et 5 500 en
							(lire respectivement 7 000
							les items 100, 100c et 305
							Erreur de prix unitaire sur

- un montant Minimum de cent deux millions huit cent vingt-quatre mille huit cent quatre-vingts (102 824 880) F CFA hors taxes soit cent vingt un millions trois cent trente-trois mille trois cent cinquante-huit (121 333 358) F CFA toutes taxes comprises;

#### Attributaire provisoire

- un montant Maximum de cent vingt- huit millions cent vingt-huit mille quatre cent quatre-vingts (128 128 480) F CFA hors taxes soit cent cinquante-un millions cent quatre-vingt-onze mille six cent six (151 191 606) F CFA toutes taxes comprises.

	- délai de validité : 12 mois								
			Pistes Rurales (PR) LOT 2						
Montant Prévis					84 851 510 F		1,15 M = 114 799 101 FCFA TTC		
Nom du soumissionnaire	Montant lu en Francs CFA		Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé en Francs CFA		rang	Appréciation générale	
Soumissionnaire	Minimum	maximum	Minimum	maximum	Minimum	maximum			
Ets Namalgué	68 688 582	82 563 022			68 688 582	82 563 022		Non Conforme offre anormalement basse.	
PACO BTP	66 177 465	85 453 945			66 177 465	85 453 945	1 <sup>er</sup>	Conforme	
Societé kouanda mulitiservice SARL	69 491 448	85 496 968			69 491 448	85 496 968	5 <sup>èm</sup>	Conforme	
ITPS SARL	69 189 646	85 943 286			69 189 646	85 943 286	3 <sup>ème</sup>	Conforme	
ETS CONSI	68 790 914	86 757 594			68 790 914	86 757 594	2 <sup>ème</sup>	Conforme	
CONFIANCE SERVICE SARL	69 331 411	86 996 011			69 331 411	86 996 011	4 <sup>èm</sup>	Conforme	
GETRACO	71 450 778	87 032 678			71 450 778	87 032 678	9 <sup>èm</sup>	Conforme	
Zadané Sarl	71 253 647	87 186 007			71 253 647	87 186 007	8 <sup>èm</sup>	Conforme	
OTAF	70 073 159	88 186 867			70 073 159	88 186 867	6 <sup>èm</sup>	Conforme	
SOREF	72 770 107	88 271 767			72 770 107	88 271 767	11 <sup>èm</sup>	Conforme	
EGTC	67 332 820	89 514 460			67 332 820	89 514 460		Non conforme: - garantie de soumission non conforme (le délai de la garantie de soumission est de 60 jours au lieu de 120 jours conformément au DAO) Carte grise de compacteur automoteur non fournie.	
SEB-SAS	116 121 125	144 130 755	-34 844 213	-48 470 823	81 276 912	95 659 932		Non conforme - variation de l'offre de plus de 15% après correction des erreurs et omissions Omission du prix unitaire de l'item 2060, on applique le prix unitaire le plus élevé des offres ce lot à cet item soit 96 000 FCFA pour les besoins d'évaluations; - Erreur de quantité sur les items 204a-204b-204c- 204d-206 e-206f-206g- 206i-206j-301c-303a-305 (lire respectivement 382,54-548-39-56-96-154- 92,76-291,12-11548,4864- 12-6-2668 au lieu de 226,01-1783-44-78-46,2- 77-57,21-284,47-26599,76- 22,2-5,1-5818) La correction a entrainé une variation en moins- value de 33,63%	

BUILD TO KAMA SARL	73 169 243	90 896 383			73 169 243	90 896 383	12 <sup>èm</sup>	Conforme
GEOLEX ingineering	71 040 395	91 079 156			71 040 395	91 079 156	7 <sup>èm</sup>	Conforme
JEHO NISSI SARL	72 761 078	91 195 038			72 761 078	91 195 038	10 <sup>em</sup>	Conforme
AGIC CONSTRUCTION SARL	79 957 436	95 673 856			79 957 436	95 673 856		Non conforme: L'entreprise a fourni un agrément B4 du Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat au lieu d'un agrément T3 ou T4 du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement conformément au DAO
ACCORD BTP	88 066 239	105 617 559			88 066 239	105 617 559	13 <sup>em</sup>	Conforme
ACS GROUPE SARL	69 684 152	88 966 768	168 135 583 503	177 466 147 660	168 205 267 655	177 555 114 428		Non conforme Variation de plus de 15% du prix de l'offre après correction (Discordance de prix unitaires dans le bordereau des prix unitaires et dans le cadre de devis). La correction a entrainé une variation en plus-value de 199 474,65%

L'entreprise PACO BTP est attributaire pour :

- un montant minimum de cinquante-six millions quatre-vingt-deux-mille cinq-cents quatre-vingt-dix-huit

(56 082 598) F CFA hors taxes soit soixante-six millions cent soixante-dix-sept-mille quatre-cent-soixante-cinq (66 177

Attributaire provisoire 465) F CFA toutes taxes comprises

- un montant maximum de soixante-douze millions quatre-cent dix-huit mille cinq-cents quatre-vingt-dix-huit (72 418 598) F CFA hors taxes soit quatre-vingt-cinq millions quatre cent cinquante-trois mille neuf-cent quarante-cinq (85 453 945) F CFA toutes taxes comprises

- délai de validité : 12 mois

	Pistes Rurales (PR) LOT 3											
Montant Prévisionnel	: 183 657 510	FCFA TTC			502 322 FCF	A TTC		1,15 M = 198 209 023 FCFA TTC				
Nom du soumissionnaire		en Francs FA Maximum	Correction plus ou m	opérée en oins-value Maximum	Francs CFA		rang	Appréciation générale				
SEB-SAS	75 269 296	89 823 416	85 613 689	123 364 721	160 882 985	213 188 137		Non Conforme Écarté pour une variation de plus de 15%. Omission des prix unitaires des items 204e, 206d, 206h, 206 k, 206n, et 406, on applique les prix unitaires les plus élevés des offres de ce lot aux items ci-dessus cités pour les besoins d'évaluation soit respectivement 1 000 640; 14 000; 2 000 000 ;100 000; 2 000 000; 500 000; 20 000 Erreur de quantité sur les items 204a-204b-204c- 204d-206 e-206f-206g- 206i-206j-301c-303a-305 (lire respectivement 226,01-1783-44-78-46,2- 77-57,21-284,47-26599,76- 22,2-5,1-5818 au lieu 382,54-548-39- 56-96-154-92,76-291,12- 11548,49-12-6-2668 La correction a entrainé une variation en plus-value de 137,34%.				
GGO	106 883 384	135 694 294	1 310 125	1 215 606	108 193 509	136 909 900		Non Conforme - offre anormalement basseErreurs sur les quantités des item 204a et 206i (lire respectivement 226,01 et 284,47 au lieu de 226,06 et 287,47) -Erreurs de calculs sur les				

								items 204b, 206f et 406 (lire respectivement 6 240 500; 1 848 000; 36 250 au lieu de 6 240 000; 1 732
								500 ; 36 400). La correction a entrainé une variation en plus-value de 0,90%.
AGES	113 620 061	145 075 321			113 620 061	145 075 321		Non Conforme offre anormalement basse.
SOTRAC - SARL	118 662 174				118 662 174		-ème	Non Conforme offre anormalement basse; Lettre de soumission fournie non conforme; Planning d'exécution; Bordereau des prix unitaires; cadre du devis quantitatif et estimatif non fournis
MAMOUN BTP SARL	116 823 475	146 534 223			116 823 475	146 534 223	5 <sup>ème</sup>	Conforme
Nerwaya Travaux Publics BTP	113 765 574	146 544 807			113 765 574	146 544 807	1 <sup>er</sup>	Conforme
CGT BTP	78 867 538	146 877 030			78 867 538	146 877 030		Non Conforme Écartée pour : -Prix unitaires manifestement déséquilibrés et non concurrentiels. Des prix manifestement très bas ou très élevés par rapport au mercuriale (le soumissionnaire propose par exemple pour le béton Q350 à 10 000 FCFA, -Lettre de soumission non signée
GETRACO	118 424 021	146 996 787		-600	118 424 021	146 996 187	<b>7</b> ème	Conforme Erreur de sommation sur le montant Max. La correction a entrainé une variation en moinsvalue de 0,0004%
AFRIKFOR SARL		147 123 910				147 123 910	3 <sup>ème</sup>	Conforme
SOKEV SARL	117 231 210	148 072 693			117 231 210	148 072 693	6 <sup>eme</sup>	Conforme
BMKS-Sarl	118 235 782	148 247 312			118 235 782	148 247 312		Non Conforme Garantie de soumission fournie non conforme
GBTP/WBM	119 812 511	149 256 107			119 812 511	149 256 107	9 <sup>eme</sup>	Conforme
SOCONIF SARL	119 422 490	151 040 000	-1 509 480	-1 509 480	117 913 010	149 530 520		Non conforme:  - Carte grise de véhicule de liaison non fournie;  - Planning de mobilisation du personnel non fourni;  -Erreurs sur les prix unitaires des items 100c et 204 e (lire respectivement 5 369 224 et 1 000 640 en lettres au lieu de 5 369 724 et 1 640 000 en chiffres).  La correction a entrainé une variation en moinsvalue de 1,00%.
DORIF Technologie /Prémium Construction	113 773 234	149 677 802			113 773 234	149 677 802	2 <sup>ème</sup>	Conforme
EMIB SARL BTP	123 425 616	150 184 712			123 425 616	150 184 712	14 <sup>ème</sup>	Conforme
		150 222 177			115 784 938	150 222 177		Non conforme Cartes grises de la pelle chargeuse et des trois (03) camions bennes non
BATI FOR	115 784 938							fournies
BTS	116 236 119	150 272 275			116 236 119		4 <sup>ème</sup>	Conforme
BTS DAOUEGA SERVICE	116 236 119 120 007 241	150 272 275 150 467 112			120 007 241	150 467 112	11 <sup>eme</sup>	Conforme Conforme
BTS DAOUEGA SERVICE Metal Building SARL	116 236 119 120 007 241 119 637 108	150 272 275 150 467 112 155 415 180			120 007 241 119 637 108	150 467 112 155 415 180	11 <sup>eme</sup> 8 <sup>ème</sup>	Conforme Conforme Conforme
BTS DAOUEGA SERVICE	116 236 119 120 007 241 119 637 108 138 628 932	150 272 275 150 467 112			120 007 241	150 467 112 155 415 180 176 852 141	11 <sup>eme</sup>	Conforme Conforme

SST/BTP	122 587 139	154 285 715			122 587 139	154 285 715	13 <sup>eme</sup>	Conforme
BPS SARL	127 202 762	156 362 922			127 202 762	156 362 922	15 <sup>eme</sup>	Conforme
ETAF	125 551 191	162 746 649			125 551 191	162 746 649		Non Conforme Garantie de soumission fournie non conforme (Route en terre)
ECZ Burkina	119 471 904	150 249 962	+18 832 630	+18 832 630	138 304 534	169 082 592	17 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur sur le prix unitaire de l'item 206j (lire 1 600 en lettres au lieu de 1000 en chiffres). La correction a entrainé une variation en plus-value de 12,53%
GSC international SARL	145 145 909	177 531 009			145 145 909	177 531 009	20 <sup>ème</sup>	Conforme
CGPS SA	138 024 861	179 058 181			138 024 861	179 058 181	16 <sup>eme</sup>	Conforme
SDI	142 050 733	183 333 033			142 050 733	183 333 033	19 <sup>ème</sup>	Conforme

L'entreprise Nerwaya Travaux Publics BTP est attributaire pour :

- un montant minimum de quatre-vingt-seize millions quatre cent onze mille cinq-cent-trois

(96 411 503) FCFA hors taxes soit cent treize millions sept cent soixante-cinq mille cinq-cents soixante-quatorze (113 765 574) FCFA toutes taxes comprises.

Attributaire provisoire - un montant maximum de cent vingt-quatre millions cent quatre-vingt-dix mille cinq-cents quatorze

(124 190 514) F CFA hors taxes soit cent quarante-six millions cinq-cents quarante-quatre mille huit-cent sept (146 544 807) FCFA toutes taxes comprises.

- délai de validité : 12 mois

	j- délai de val	idité : <b>12 mois</b>						
				Rurales (PR) I				
Montant Prévisionnel :					3 372 FCFA	TTC	1,15 N	1 = 138 193 974 FCFA TTC
Nom du soumissionnaire		i en Francs FA	Correction plus ou me	•		corrigé en s CFA	Rang	Appréciation générale
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
SKYLINE GROUP INTERNATIONAL	77 106 571	99 661 445			77 106 571	99 661 445		Non Conforme offre anormalement basse
ETS Namalgué	83 030 714	102 051 724			83 030 714	102 051 724		Non Conforme offre anormalement basse
BMKS SARL	83 822 945	102 538 925			83 822 945	102 538 925	3 <sup>ème</sup>	Conforme
MAMOUN BTP SARL	82 575 244				82 575 244	103 100 754	1 <sup>er</sup>	Conforme
EXINO SARL	84 454 837	103 121 257			84 454 837	103 121 257	4 <sup>ème</sup>	Conforme
OTAF	83 601 886	103 306 293			83 601 886	103 306 293	2 <sup>eme</sup>	Conforme
СВЕ	81 920 783	103 357 754			81 920 783	103 357 754		Non Conforme: Attestations de travail non fournies pour tout le personnel Le chef d'équipe ouvrage a fourni une attestation datant de 2010 en lieu et place d'un diplôme - Sous détails des prix unitaires non fourni
ECZ Burkina	84 918 407	104 051 635	129 800	195 880	85 048 207	104 247 515	5 <sup>ème</sup>	Conforme: Erreur sur le prix unitaire de l'item 206f (22 000 en lettre et 20 000 en chiffre); entrainant une variation en plus-value de 0,19%.
ETJ SARL	85 548 490	107 027 558			85 548 490	107 027 558		Non conforme : Carte grise du deuxième camion-citerne non fournie
PHOENIX	89 076 154	108 009 844			89 076 154	108 009 844	8 <sup>eme</sup>	Conforme
EBTE	87 443 633	108 760 569			87 443 633	108 760 569	6 <sup>ème</sup>	Conforme
EGTC	78 167 370	108 767 130			78 167 370	108 767 130		Non conforme - garantie de soumission non conforme (le délai de la garantie de soumission est de 60 jours au lieu de 120 jours conformément au DAO) Carte grise du compacteur automoteur non fournie.
AFRIKFOR SARL	88 107 957	109 505 487	-47 200	-149 860	88 060 757	109 355 627	7 <sup>ème</sup>	Conforme: Erreur sur le prix unitaire de la tâche 206d (11 000 en lettre et 11 500 en chiffre); entrainant une variation en moins-value de 0,14%.  Non conforme
SAINT REMY	106 350 002	119 291 062			106 350 002	119 291 062		Carte grise du deuxième

							camion-citerne à eau non fournie.
C-TRAP -SA	102 872 650	218 512 790	-92 765 840	102 872 650	125 746 950		Non Conforme Erreur sur l'application de la TVA entrainant une variation en moins-value de 42,45%
SDI Sari	98 679 999	128 356 409		98 679 999	128 356 409	9 <sup>ème</sup>	Conforme
Attributaire proviseire	-un montant (69 979 020)	minimum de s F CFA hors ta	nillions neuf ce e-vingt-deux n	nt soixante-dix	c-neuf mille vin nt soixante-qui	_	lle deux cent quarante-

-un montant maximum de quatre-vingt-sept millions trois cent soixante-treize mille cinq cent vingt (87 373 520) F CFA hors taxes soit cent trois millions cent mille sept cent cinquante-quatre (103 100 754) F CFA toutes taxes comprises.

- délai de validité: 12 mois

	- délai de vali	dité : 12 mois						
				Rurales (PR)				
Montant Prévisionnel :					4 810 FCFA T		1,15 N	M = 270 513 566 FCFA TTC
Nom du		en Francs	Correction			corrigé en	_	
soumissionnaire		FA	plus ou mo			s CFA	Rang	Appréciation générale
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		Non Conforme
								Offre anormalement basse
Groupement								Erreur sur l'application de
d'entreprises : IKRA	170 660 789	198 450 960	-15 753 304		154 907 485	198 450 960		la TVA sur le montant
SARL/ELOMA								minimum. La correction a
								entrainé une variation en
								moins-value de 9,23%
								Non Conforme
								Offre anormalement basse.
								-Erreur sur le prix unitaire
FASO CONCEPT SARL	150 707 224	202 308 671	-3 323 824	-3 323 824	156 473 400	198 984 847		de l'item 206i (lire 85 000 en lettre au lieu de 90 000
TAGO GONGEI I GARE	100 707 224	202 300 07 1	-5 525 524	-3 323 024	130 473 400	130 304 047		en chiffre)
								La correction a entrainé
								une variation en moins-
								value de 1,64%
EMIP CONSTRUCTION					155 121 634	200 089 782	1 <sup>er</sup>	Conforme
SOCOZAF	162 780 483	201 716 884			162 780 483	201 716 884	2 <sup>eme</sup>	Conforme
								Conforme
								Erreur sur le prix unitaire de l'item 100c (lire 1 000 200
GROUPE ZENIT/EGC-								en lettre au lieu de 200 000
TP SARL	165 706 647	204 579 800	-235 764	-235 764	165 470 883	204 344 036	4 <sup>ème</sup>	en chiffre).
								La correction a entrainé
								une variation en moins-
								value de 0,12%
PHOENIX		205 198 323			166 764 838	205 198 323	5 <sup>ème</sup>	Conforme
ESDP SA	170 471 423	208 144 339			170 471 423	208 144 339	7 <sup>ème</sup>	Conforme
								Conforme Erreur de calcul sur le Max
								de l'item 206j.
							<b>7</b> ème	La correction a entrainé
ZADANE	167 600 119	214 440 392		-4 692 326	167 600 119	209 748 066	700	une variation en moins-
								value de 2,19%
								Certificat de chiffre
								d'affaires non authentique
								Non conforme : -Certificat de chiffre
COBOPRA SARL	174 284 252	212 036 405			174 284 252	212 036 405		d'affaires non fourni ;
CODOFINA SAINE	174 204 232	212 030 403			174 204 232	212 030 403		-absence du deuxième chef
								d'équipe ouvrage
GROUPE SOCA SARL	167 368 361	212 859 072			167 368 361	212 859 072	6 <sup>eme</sup>	Conforme
								Non Conforme
								- garantie de soumission
								non conforme (le délai de la
								garantie de soumission est
								de 60 jours au lieu de 120 jours conformément au
								DAO).
EGTC	154 308 373	213 502 188	+3 304 000		157 612 373	213 502 188		- Carte grise de
								compacteur automoteur
								non fournie.
								- Erreur de sommation sur
								le Min TTC (lire 157 612
								373 au lieu de 154
								308 373) la correction a entrainé une variation de

								2,14% sur le Min.			
GH CONSTRUCTIONS	165 384 646	217 990 521			165 384 646	217 990 521	3 <sup>ème</sup>	Conforme			
DAOUEGA SERVICES	179 984 070	229 030 298			179 984 070	229 030 298	8 <sup>eme</sup>	Conforme			
CGPS SA	190 222 337	246 821 155			190 222 337	246 821 155	9 <sup>ème</sup>	Conforme			
	-un montant r	minimum de c 2) <b>F CFA</b> hors	taxes soit cent	nillions quatre	cent cinquante	e-neuf mille do t vingt un mille		t trente-quatre (155 121			
Attributaire provisoire		(34) F CFA toutes taxes comprises.  un montant maximum de cent soixante-neuf millions cinq cent soixante-sept mille six cent douze									

(169 567 612) F CFA hors taxes soit deux cent millions quatre-vingt-neuf mille sept cent quatre-vingt-deux (200 089 782) F CFA toutes taxes comprises.

	782) F CFA t	outes taxes co	omprises.	X OOTH TIMESTIC	y quality vinger	iour milio cope	oont qu	atre-vingt-deux (200 009
			Pistes F	Rurales (PR)				
Montant Prévis					239 044 502 F		1,15 N	M = 323 413 150 FCFA TTC
Nom du		en Francs	Correction			corrigé en	Dana	A navé ciation a énérola
soumissionnaire	Minimum	FA Maximum	plus ou me Minimum	Maximum	Minimum	s CFA Maximum	Rang	Appréciation générale
	Williamum	Waxiiiuiii	Willilliam	Waxiiiuiii	William	Maximum		Non conforme
EBTM SARL	189 561 065	235 136 441			189 561 065	235 136 441		-absence d'un deuxième chef d'équipe ouvrage.
EMIP CONSTRUCTION	185 295 548	238 005 912			185 295 548	238 005 912		Non Conforme : offre anormalement basse
GGT	198 593 257	238 796 329			198 593 257	238 796 329		Non Conforme : offre anormalement basse
Groupement d'entreprises : IKRA SARL / ELOMA	191 962 555	238 952 909	+118 000	+118 000	192 080 555	239 070 909	1 <sup>er</sup>	Conforme: Erreur sur le prix unitaire de l'item 100 (lire 4 600 000 en lettres au lieu de 4 500 000 en chiffres) la correction a entrainé une variation en plus-value de 0,05%
GROUPE SOCA SARL		240 110 542				240 110 542	2 <sup>eme</sup>	Conforme
ESDP SA		242 829 510				242 829 510	9 <sup>ème</sup>	Conforme
COMOB SARL	197 535 168	243 069 952			197 535 168	243 069 952	4 <sup>eme</sup>	Conforme
GROUPE ZENIT/EGC- TP SARL	201 652 041	243 329 499			201 652 041	243 329 499	7 <sup>ème</sup>	Conforme
FASO CONCEPT SARL	198 236 200	248 733 663	-1 475 000	-3 129 950	196 761 200	245 603 713	3 <sup>ème</sup>	Conforme: Erreur sur le prix unitaire de la tâche 305 (lire 44 500 en lettre au lieu de 4 750 en lettre). La correction a entrainé une variation en moinsvalue de 1,26%
PHOENIX		251 003 718				251 003 718	8 <sup>eme</sup>	Conforme
GH CONSTRUCTIONS		258 932 085				258 932 085	5 <sup>ème</sup>	Conforme
SAAT SA	201 345 047	260 168 000			201 345 047	260 168 000	6 <sup>ème</sup>	Conforme
ETAF	208 133 675	263 900 392		+5 900 000	208 133 675	269 800 392	10 <sup>ème</sup>	Conforme : Erreur de sommation sur le Max La correction a entrainé une variation en plus-value de 2,24%
NIPAB, SA	206 888 208	271 404 236			206 888 208	271 404 236		Non Conforme Certificat de chiffre d'affaires non conforme
CDA SERVICE AND TRADING SARL		242 081 914		48 409 039	237 090 879	290 490 953		Non conforme: -absence d'un deuxième chef d'équipe ouvrage -Erreur sur la quantité de l'item 206j (lire 55252 au lieu de 552,52) la correction a entrainé une variation en plus-value de +19,99%
Attributaire provisoire	-un montant (162 780 131 080 555) FCI -un montant (202 602 465 (239 070 909	minimum de c ) FCFA hors t FA toutes taxe maximum de c ) FCFA hors t	ent soixante-d axes soit cent es comprises. deux cent deux axes soit deux s taxes compri	eux millions s t quatre-vingt- c millions six c c cent trente-n	cent deux mille leuf millions so	e-vingt mille ce quatre-vingt m quatre cent so	ille cinc	r-cents cinquante-cinq (192
Montant Prévisionnel :	176 072 965	FCFA TTC			24 886 FCFA T	TC	1.15 N	M = 188 363 081 FCFA TTC
Nom du		en Francs	Correction			corrigé en	,	
soumissionnaire		FA	plus ou me			s CFA	rang	Appréciation générale

	Minimum	maximum	Minimum	maximum	Minimum	maximum		
GGO	104 668 205	135 096 883	+19 653 608	+26 084 826	124 321 813	161 181 709		Non conforme  Variation de l'offre de plus de 15%.:  Omission des prix unitaires des items 2060, 210b, 301 et 302. On applique le prix unitaire les plus élevé des offres de ce lot aux items ci-dessus mentionnés soit respectivement 90 000; 9 000; 125 000; 500 000 pour les besoins d'évaluation. la correction a entrainé une variation en plus-value de +19,31%
ITPS SARL	110 021 969	138 902 367			110 021 969	138 902 367		Non Conforme offre anormalement basse
ETS CONSI	109 355 731	140 114 525	-589 410	-589 410	108 766 321	139 525 115	1 <sup>er</sup>	Conforme Erreur sur le prix unitaire de l'item 100c (lire 1 000 500 en lettres au lieu de 1 500 000 en chiffres) La correction a entrainé une variation en moinsvalue de 0,42%. Ets CONSI est également 1er au lot2 HIMO. En faisant une combinaison, l'État économise en lui attribuant le lot7 pistes rurales
WELEBRE BULDING	110 454 499	139 091 571			110 454 499	139 091 571		Non conforme Carte grise du compacteur automoteur non fournie
CBE		139 856 585			110 791 822	139 856 585	4 <sup>em</sup>	Conforme
MAMOUN BTP SARL AGES	<b>109 423 795</b> 110 051 547	<b>139 975 111</b> 139 975 946			<b>109 423 795</b> 110 051 547	<b>139 975 111</b> 139 975 946	2 <sup>ème</sup> 3 <sup>ème</sup>	Conforme Conforme
FGS		139 991 055			85 002 708	139 991 055	aem	-Prix unitaires manifestement déséquilibrés et non concurrentiels. Des prix manifestement très bas ou très élevés par rapport à la mercuriale (le soumissionnaire propose par exemple l'acier pour béton à 50 FCFA et l'enrochement à 65 500 FCFA) -Sous détails des prix unitaires non conforme (La non prise en compte de tous les items) - le planning d'exécution non conforme (non prise en compte des items 100c et 210b).
EXINO SARL	112 046 804	140 238 609			112 046 804	140 238 609	6 <sup>em</sup>	Conforme
YI HIEN	112 612 873	140 463 640	-95 580		112 517 293	140 463 640		Non Conforme Fausses déclarations l'ensemble du personnel clé estimerait avoir travaillé au compte de l'entreprise YI HIEN dans la région du Centre Est dans le cadre des travaux d'entretien courant de l'année 2022. Information démentie auprès des acteurs concernés, - en plus M. SAWADOGO Wen-Denda et M. BONKOUGOU Jean déclarent dans leurs CV avoir travaillé au compte de l'entreprise YI-HIEN en 2015 respectivement en

	Minimum	maximum	Minimum	maximum	Minimum	maximum		
	uiii							Non conforme
GGO	104 668 205	135 096 883	+19 653 608	+26 084 826	124 321 813	161 181 709		Variation de l'offre de plus de 15%. : Omission des prix unitaires des items 2060, 210b, 301 et 302. On applique le prix unitaire les plus élevé des offres de ce lot aux items ci-dessus mentionnés soit respectivement 90 000 ; 9 000 ; 125 000 ; 500 000 pour les besoins d'évaluation. la correction a entrainé une variation en plus-value de +19,31%
ITPS SARL	110 021 969	138 902 367			110 021 969	138 902 367		Non Conforme offre anormalement basse
ETS CONSI	109 355 731	140 114 525	-589 410	-589 410	108 766 321	139 525 115	1 <sup>er</sup>	Conforme Erreur sur le prix unitaire de l'item 100c (lire 1 000 500 en lettres au lieu de 1 500 000 en chiffres) La correction a entrainé une variation en moinsvalue de 0,42%. Ets CONSI est également 1er au lot2 HIMO. En faisant une combinaison, l'État économise en lui attribuant le lot7 pistes rurales
WELEBRE BULDING	110 454 499	139 091 571			110 454 499	139 091 571		Non conforme Carte grise du compacteur automoteur non fournie
CBE	110 791 822	139 856 585			110 791 822	139 856 585	4 <sup>èm</sup>	Conforme
MAMOUN BTP SARL		139 975 111			109 423 795	139 975 111	2 <sup>eme</sup>	Conforme
AGES	110 051 547	139 975 946			110 051 547	139 975 946	3 <sup>ème</sup>	Conforme
FGS	85 002 708	139 991 055			85 002 708	139 991 055		Non Conforme -Prix unitaires manifestement déséquilibrés et non concurrentiels. Des prix manifestement très bas ou très élevés par rapport à la mercuriale (le soumissionnaire propose par exemple l'acier pour béton à 50 FCFA et l'enrochement à 65 500 FCFA) -Sous détails des prix unitaires non conforme (La non prise en compte de tous les items) - le planning d'exécution non conforme (non prise en compte des items 100c et 210b).
EXINO SARL	112 046 804	140 238 609			112 046 804	140 238 609	6 <sup>èm</sup>	Conforme
YI HIEN	112 612 873	140 463 640	-95 580		112 517 293	140 463 640		Non Conforme Fausses déclarations l'ensemble du personnel clé estimerait avoir travaillé au compte de l'entreprise YI HIEN dans la région du Centre Est dans le cadre des travaux d'entretien courant de l'année 2022. Information démentie auprès des acteurs concernés, - en plus M. SAWADOGO Wen-Denda et M. BONKOUGOU Jean déclarent dans leurs CV avoir travaillé au compte de l'entreprise YI-HIEN en 2015 respectivement en

## Résultats provisoires

								qualité de chef d'équipe Ouvrage et Chef d'équipe Terrassement alors que dans leurs attestations de travail, l'entreprise reconnait les avoir engagés dans leurs fonctions respectives à partir de Février 2018, il y a donc discordance - Erreur de sommation sur
								le Min La correction a entrainé une variation en moins- value de 0,085%.
MY SARL	109 936 642	141 219 180			109 936 642	141 219 180		Non Conforme -Garantie de Soumission non conforme (le délai de garantie de 120 jours non précisé); -planning d'exécution des travaux, planning de mobilisation du personnel et le planning d'approvisionnement non fournis
BMKS SARL	112 432 859	142 321 610			112 432 859	142 321 610	7 <sup>em</sup>	Conforme
GBTP/WBM		142 679 518			113 780 327	142 679 518	8 <sup>èm</sup>	Conforme
SOBOS SARL	115 127 259	148 647 791	-944 000	-1 438 880	114 183 259	147 208 911	9 <sup>èm</sup>	Conforme Erreurs sur le prix unitaire de l'item 204b (lire 4000 en lettres au lieu de 5000 en chiffre) la correction a entrainé une variation en moins-value de 0,97%.
EMIB SARL BTP	116 238 602	143 512 261			116 238 602	143 512 261	11 <sup>em</sup>	Conforme
BTS	111 846 814	145 274 348			111 846 814	145 274 348	5 <sup>em</sup>	Conforme
BATIFOR	112 658 977	145 283 145			112 658 977	145 283 145		Non conforme Cartes grises de la pelle chargeuse et des trois (03) camions bennes non fournies
GEOLEX Engineering	116 531 815	148 920 809	-235 764	-235 764	116 296 051	148 685 045	12 <sup>èm</sup>	Conforme Erreur sur le prix unitaire de la tâche 100c (lire 1 000 200 en lettre au lieu de 1 200 000 en chiffre) La correction a entrainé une variation en moinsvalue de 0,16%
METAL BUILDING	114 246 485	148 989 762			114 246 485	148 989 762	10 <sup>èm</sup>	Conforme
SARL								
BPS SARL		150 945 235			118 752 552	150 945 235	13 <sup>èm</sup> 14 <sup>em</sup>	Conforme
SATA BTP SARL	119 309 150	153 423 092			119 309 150	153 423 092	14***	Conforme :
C-TRAP -SA	138 217 277	156 704 739	+142		138 217 419	156 704 739	16 <sup>èm</sup>	Erreur de sommation sur le montant minimum La correction a entrainé une variation en plus-value de 0,0001%
GSC INTERNATIONAL SARL	130 757 178	163 461 763			130 757 178	163 461 763	15 <sup>èm</sup>	Conforme
Attributaire provisoire	L'entreprise ETS CONSI est attributaire pour : - un montant minimum de quatre-vingt-douze millions cent-soixante-quatorze mille huit-cent-quarante-huit (92 174 848) F CFA hors taxes soit un montant de cent-huit millions sept cent soixante-six mille trois cent-vingt-un (108 766 321) F CFA toutes taxes comprises - un montant maximum de cent-dix-huit millions deux cent quarante-un mille six-cent vingt-trois (118 241 623) F CFA hors taxes soit un montant de cent trente-neuf millions cinq cent vingt-cinq mille cent quinze (139 525 115) F CFA toutes taxes comprises - délai de validité : 12 mois							
				mée (RB) LO		TO.	4 4 F N	4 440 550 704 505A TTO
Manda D	440 407 -05							
Montant Prévisionnel :					9 519 FCFA TT		1,15 N	M = 119 558 761 FCFA TTC
Montant Prévisionnel :  Nom du  soumissionnaire	Montant lu Cl	en Francs A	Correction plus ou me	opérée en pins-value	Montant o	corrigé en s CFA	Rang	Appréciation générale
Nom du	Montant lu	en Francs	Correction	opérée en	Montant o	corrigé en		

## Résultats provisoires

	ı			1	I	ı		Non Conforme
KAMA CONCEPT SARL	65 206 800	86 808 783			65 206 800	86 808 783		offre anormalement basse
Nerwaya Travaux Publics BTP	67 127 250	88 022 749			67 127 250	88 022 749		Non Conforme offre anormalement basse
GETRACO	69 230 600	91 809 699			69 230 600	91 809 699	1 <sup>er</sup>	Conforme
COBOPRA SARL	70 811 800	92 413 783			70 811 800	92 413 783	3 <sup>eme</sup>	Conforme
EBTE	69 738 000	92 533 606			69 738 000	92 533 606	2 <sup>ème</sup>	Conforme
COSITRAP SA	74 900 500	100 505 580			74 900 500	100 505 580	4 <sup>eme</sup>	Conforme
CDA Service And	87 474 285	115 974 772			87 474 285	115 974 772	5 <sup>ème</sup>	Conforme
Trading SARL	L'antroprica (	CETRACO oo	t attributaire po	 				
Attributaire provisoire	-un montant r soixante-neur -un montant r taxes soit qua comprises	minimum de c f millions deux maximum de s	inquante-huit r cent trente m soixante-dix-se	millions six ce ille six cent <b>(6</b> ept millions hu	<b>9 230 600) F C</b> it cent quatre n	FA toutes taxenille huit cent to	es comprente (7	CFA hors taxes soit orises 7 804 830) F CFA hors 09 699) F CFA toutes taxes
			hode de Hau	te Intensité d	e Main d'Œuv	re (HIMO) LO	Т 1	
Montant Prévisionnel					5 265 FCFA T			M = 15 728 300 FCFA TTC
Nom du	Montant lu	en Francs	Correction	opérée en	Montant of	corrigé en	Rang	Annrésistion générale
soumissionnaire	CF		plus ou me			s CFA	Kally	Appréciation générale
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
Houssoutan Construction SARL	8 909 000	11 813 216			8 909 000	11 813 216	1 <sup>er</sup>	Conforme
Prenium construction	9 611 100	12 438 781			9 611 100	12 438 781		Non Conforme -Diplôme de chef de chantier non conforme, (le chef de chantier a fourni un BEP en construction Métallique au lieu d'un BEP en Génie Civil tel que recommandé par le DAO) - Absence de commis de chantier -plannings d'exécution et d'approvisionnement en matériaux fournis non
	L'Entreprise	Houssoutan	Construction	SARL est at	l tributaire pou	r:		conformes
Attributaire provisoire	-un montant r cent neuf mill -un montant r treize mille de - délai de vali	minimum de so e (8 909 000) maximum de c eux cent seize dité : 12 mois	ept millions cir F CFA toutes dix millions onz e (11 813 216)	nd cent cinqua taxes comp ze mille deux o F CFA toutes	rises; cent (10 011 20 taxes compris	0 000) F CFA 00) F CFA hors es	s taxes :	res soit huit millions neuf soit onze millions huit cent
	-un montant r cent neuf mill -un montant r treize mille de - délai de vali Trava	minimum de s e (8 909 000) maximum de c eux cent seize dité : 12 mois <mark>ux par la mét</mark>	ept millions cir F CFA toutes dix millions onz (11 813 216) dithode de Haut	nq cent cinqua taxes comp ze mille deux of F CFA toutes	inte mille (7 55 rises ; cent (10 011 20 taxes compris e Main d'Œuv	0 000) F CFA  00) F CFA horses  re (HIMO) LO	s taxes	es soit huit millions neuf soit onze millions huit cent
Attributaire provisoire  Montant Prévisionnel  Nom du soumissionnaire	-un montant r cent neuf mill -un montant r treize mille de - délai de vali Trava	minimum de si e (8 909 000) maximum de ceux cent seize dité : 12 mois ux par la mét FCFA TTC en Francs	ept millions cir F CFA toutes dix millions onz (11 813 216) dithode de Haut	taxes comp te mille deux ( F CFA toutes te Intensité d 85 M = 17 15 opérée en bins-value	nte mille (7 55 rises; cent (10 011 20 taxes compris  e Main d'Œuv 0 134 FCFA To Montant of	0 000) F CFA 00) F CFA hors es re (HIMO) LO	s taxes	res soit huit millions neuf
Montant Prévisionnel  Nom du	-un montant r cent neuf mill -un montant r treize mille de - délai de vali Trava : 21 758 600 Montant lu	minimum de si e (8 909 000) maximum de ceux cent seize dité : 12 mois ux par la mét FCFA TTC en Francs	ept millions cir F CFA toutes dix millions onz e (11 813 216) thode de Haut 0, Correction plus ou me	taxes comp te mille deux ( F CFA toutes te Intensité d 85 M = 17 15 opérée en bins-value	nte mille (7 55 rises; cent (10 011 20 taxes compris  e Main d'Œuv 0 134 FCFA To Montant of	0 000) F CFA horses  re (HIMO) LOTC  corrigé en	T 2 1,15	xes soit huit millions neuf soit onze millions huit cent  M = 23 203 122 FCFA TTC  Appréciation générale
Montant Prévisionnel	-un montant r cent neuf mill -un montant r treize mille de - délai de vali Trava : 21 758 600  Montant lu CF Minimum	minimum de si e (8 909 000) maximum de ceux cent seize dité : 12 mois ux par la mét FCFA TTC en Francs	ept millions cir F CFA toutes dix millions onz (11 813 216) thode de Haut 0, Correction plus ou me (Francs C	taxes comp te mille deux ( F CFA toutes te Intensité d 85 M = 17 15 opérée en bins-value CFA TTC)	e Main d'Œuv 0 134 FCFA TT  Montant o Franc	0 000) F CFA horses  re (HIMO) LOTC  corrigé en s CFA  Maximum  17 398 746	T 2 1,15 Rang	xes soit huit millions neuf soit onze millions huit cent M = 23 203 122 FCFA TTC
Montant Prévisionnel  Nom du  soumissionnaire  Société kouanda multi-	-un montant r cent neuf mill -un montant r treize mille de - délai de vali Trava : 21 758 600  Montant lu CF Minimum	minimum de si e (8 909 000) maximum de ci eux cent seize dité : 12 mois ux par la mét FCFA TTC en Francs FA	ept millions cir F CFA toutes dix millions onz (11 813 216) thode de Haut 0, Correction plus ou me (Francs C	taxes comp te mille deux ( F CFA toutes te Intensité d 85 M = 17 15 opérée en bins-value CFA TTC)	nnte mille (7 55 rises ; cent (10 011 20 taxes compris e Main d'Œuv 0 134 FCFA TT Montant o Franc Minimum	0 000) F CFA horses  re (HIMO) LOTC  corrigé en s CFA  Maximum	T 2 1,15	ses soit huit millions neuf soit onze millions huit cent  M = 23 203 122 FCFA TTC  Appréciation générale  Non Conforme - Fût à eau non fourni; - absence de Commis de chantier  Conforme
Montant Prévisionnel  Nom du soumissionnaire  Société kouanda multi- service SARL  DORIF Technologie  ETS CONSI	-un montant r cent neuf mill -un montant r treize mille de - délai de vali	minimum de si e (8 909 000) maximum de ceux cent seize dité : 12 mois ux par la mét FCFA TTC en Francs FA  Maximum  17 398 746  17 554 860  17 655 927	ept millions cir F CFA toutes dix millions onz (11 813 216) thode de Haut 0, Correction plus ou me (Francs C	taxes comp te mille deux ( F CFA toutes te Intensité d 85 M = 17 15 opérée en bins-value CFA TTC)	mille (7 55 rises; cent (10 011 20 taxes compris  e Main d'Œuv 0 134 FCFA TT  Montant ( Franc  Minimum  13 168 800  13 413 060  13 127 795	0 000) F CFA horses  re (HIMO) LOTC  corrigé en s CFA  Maximum  17 398 746  17 554 860  17 655 927	Rang  2 eme	M = 23 203 122 FCFA TTC  Appréciation générale  Non Conforme - Fût à eau non fourni; - absence de Commis de chantier
Montant Prévisionnel  Nom du soumissionnaire  Société kouanda multi- service SARL  DORIF Technologie	-un montant r cent neuf mill -un montant r treize mille de - délai de vali  Trava : 21 758 600  Montant lu CF  Minimum  13 168 800  13 413 060	minimum de sie (8 909 000) maximum de ceux cent seize dité : 12 mois ux par la mét FCFA TTC en Francs Maximum  17 398 746	ept millions cir F CFA toutes dix millions onz (11 813 216) thode de Haut 0, Correction plus ou me (Francs C	taxes comp te mille deux ( F CFA toutes te Intensité d 85 M = 17 15 opérée en bins-value CFA TTC)	nnte mille (7 55 rises ; cent (10 011 20 taxes compris  e Main d'Œuv 0 134 FCFA TT  Montant o Franc  Minimum  13 168 800	0 000) F CFA horses  re (HIMO) LOTC  corrigé en s CFA  Maximum  17 398 746  17 554 860	Rang	ces soit huit millions neuf soit onze millions huit cent  M = 23 203 122 FCFA TTC  Appréciation générale  Non Conforme - Fût à eau non fourni; - absence de Commis de chantier  Conforme Ets CONSI est également 1er au lot7 piste rurale. En faisant une combinaison, l'état économise en lui attribuant le lot7 piste rurale Conforme
Montant Prévisionnel  Nom du soumissionnaire  Société kouanda multi- service SARL  DORIF Technologie  ETS CONSI	-un montant r cent neuf mill -un montant r treize mille de - délai de vali  Trava : 21 758 600  Montant lu CF  Minimum  13 168 800  13 413 060  13 127 795  13 606 009	minimum de si e (8 909 000) maximum de ceux cent seize dité : 12 mois ux par la mét FCFA TTC en Francs FA Maximum  17 398 746  17 554 860  17 655 927  17 723 855	ept millions cir F CFA toutes dix millions ona (11 813 216) sthode de Haut 0, Correction plus ou m (Francs C Minimum	aq cent cinquas taxes comp te mille deux of F CFA toutes te Intensité d 85 M = 17 15 opérée en bins-value CFA TTC) Maximum	nnte mille (7 55 rises; cent (10 011 20 taxes compris  e Main d'Œuv 0 134 FCFA TT  Montant ( Franc Minimum  13 168 800  13 413 060  13 127 795  13 606 009	0 000) F CFA horses  re (HIMO) LOTC  corrigé en s CFA  Maximum  17 398 746  17 554 860  17 655 927	Rang  2 eme	M = 23 203 122 FCFA TTC  Appréciation générale  Non Conforme - Fût à eau non fourni; - absence de Commis de chantier  Conforme  Conforme  Ets CONSI est également 1er au lot7 piste rurale. En faisant une combinaison, l'état économise en lui attribuant le lot7 piste rurale
Montant Prévisionnel  Nom du soumissionnaire  Société kouanda multi- service SARL  DORIF Technologie  ETS CONSI	-un montant r cent neuf mill -un montant r treize mille de - délai de vali  Trava : 21 758 600  Montant lu CF  Minimum  13 168 800  13 413 060  13 127 795  13 606 009  12 733 380  L'Entreprise -un montant millions qua -un montant dix-sept mill - délai de vali	minimum de sie (8 909 000) maximum de ceux cent seize dité : 12 mois ux par la mét FCFA TTC en Francs Maximum  17 398 746  17 554 860  17 655 927  17 723 855  16 982 041  DORIF Tech minimum de tre cent treizi maximum de ions cinq cer dité : 12 mois	ept millions cir F CFA toutes dix millions onz (11 813 216) chode de Haur 0, Correction plus ou m (Francs C Minimum  1 298 000  1 298 000  nologie est af onze millions e mille soixan e quatorze mil nt cinquante-co	tributaire postrois cent sate (13 413 06)	mte mille (7 55 rises; cent (10 011 20 taxes compris  e Main d'Œuv 0 134 FCFA TT  Montant o Franc  Minimum  13 168 800  13 413 060  13 127 795  13 606 009  14 031 380  ur: oixante-sept r 0) F CFA tout nt soixante-di nuit cent soixa	0 000) F CFA horses  re (HIMO) LOTEC  corrigé en s CFA  Maximum  17 398 746  17 554 860  17 655 927  17 723 855  18 280 041  mille (11 367 0 es taxes comp x-sept mille (17 554 86)	1 1,15 Rang  2 eme  1 er  3 eme  4 eme  4 eme  600) F C prises; 14 877 (60) F C I	M = 23 203 122 FCFA TTC  Appréciation générale  Non Conforme - Fût à eau non fourni; - absence de Commis de chantier  Conforme  Ets CONSI est également 1er au lot7 piste rurale. En faisant une combinaison, l'état économise en lui attribuant le lot7 piste rurale  Conforme  Freur de sommation sur le montant max et le montant min. la correction a entrainé une variation en plus valus de 7,64%  FA hors taxes soit treize
Montant Prévisionnel  Nom du soumissionnaire  Société kouanda multi- service SARL  DORIF Technologie  ETS CONSI  ANAB  ATC SARL  Attributaire provisoire	-un montant r cent neuf mill -un montant r treize mille de - délai de vali  Trava : 21 758 600  Montant lu CF  Minimum  13 168 800  13 413 060  13 127 795  13 606 009  12 733 380  L'Entreprise -un montant millions qua -un montant dix-sept mill - délai de vali  Trava	minimum de sie (8 909 000) maximum de ceux cent seize dité : 12 mois ux par la mét FCFA TTC en Francs A Maximum  17 398 746  17 554 860  17 655 927  17 723 855  16 982 041  DORIF Tech minimum de tre cent treizt maximum de cions cinq cer dité : 12 mois ux par la mét en cent meter cent recite in seize ux par la mét en cent méter cent recite in seize ux par la méter en cent méter cent recite in seize ux par la méter en cent méter cent recite in seize ux par la méter en cent recite in seize ux par la méter cent recite in seize	ept millions cir F CFA toutes dix millions onz (11 813 216) chode de Haur 0, Correction plus ou m (Francs C Minimum  1 298 000  1 298 000  nologie est at onze millions e mille soixan e quatorze mil nt cinquante-os chode de Haur	tributaire po strois cent set (13 413 06 llions huit ce quatre mille hete lntensité de te lntensité de tributaire po strois cent set (13 413 06 llions huit ce quatre mille hete lntensité de te lntensité de lntensité lntensité de lntensité de lnten	nte mille (7 55 rises; cent (10 011 20 taxes compris  e Main d'Œuv 0 134 FCFA TT  Montant o Franc  Minimum  13 168 800  13 413 060  13 127 795  13 606 009  14 031 380  ur: oixante-sept r 0) F CFA tout nt soixante-di uit cent soixa e Main d'Œuv	0 000) F CFA horses  re (HIMO) LOTEC  corrigé en s CFA  Maximum  17 398 746  17 554 860  17 655 927  17 723 855  18 280 041  mille (11 367 0 es taxes comp x-sept mille (17 554 86)  re (HIMO) LOTE	1 1,15 Rang  2 eme  1 er  3 eme  4 eme  4 eme  600) F C C G C C C C C C C C C C C C C C C C	Res soit huit millions neuf soit onze millions huit cent  M = 23 203 122 FCFA TTC  Appréciation générale  Non Conforme - Fût à eau non fourni; - absence de Commis de chantier  Conforme Ets CONSI est également 1er au lot7 piste rurale. En faisant une combinaison, l'état économise en lui attribuant le lot7 piste rurale  Conforme  Conforme  Conforme  Erreur de sommation sur le montant max et le montant min. la correction a entrainé une variation en plus valus de 7,64%  FA hors taxes soit treize  1000) F CFA hors taxes soit FA toutes taxes comprises
Montant Prévisionnel  Nom du soumissionnaire  Société kouanda multi- service SARL  DORIF Technologie  ETS CONSI  ANAB  ATC SARL	-un montant r cent neuf mill -un montant r treize mille de - délai de vali  Trava : 21 758 600  Montant lu CF  Minimum  13 168 800  13 413 060  13 127 795  13 606 009  12 733 380  L'Entreprise -un montant millions qua -un montant dix-sept mill - délai de vali  Trava	minimum de sie (8 909 000) maximum de ceux cent seize dité : 12 mois ux par la mét FCFA TTC en Francs A Maximum  17 398 746  17 554 860  17 655 927  17 723 855  16 982 041  DORIF Tech minimum de tre cent treizt maximum de cions cinq cer dité : 12 mois ux par la mét en cent meter cent recite in seize ux par la mét en cent méter cent recite in seize ux par la méter en cent méter cent recite in seize ux par la méter en cent méter cent recite in seize ux par la méter en cent recite in seize ux par la méter cent recite in seize	ept millions cir F CFA toutes dix millions onz (11 813 216) chode de Haur 0, Correction plus ou m (Francs C Minimum  1 298 000  1 298 000  nologie est at onze millions e mille soixan e quatorze mil nt cinquante-os chode de Haur	tributaire po strois cent set (13 413 06 llions huit ce quatre mille hete lntensité de te lntensité de tributaire po strois cent set (13 413 06 llions huit ce quatre mille hete lntensité de te lntensité de lntensité lntensité de lntensité de lnten	mte mille (7 55 rises; cent (10 011 20 taxes compris  e Main d'Œuv 0 134 FCFA TT  Montant o Franc  Minimum  13 168 800  13 413 060  13 127 795  13 606 009  14 031 380  ur: oixante-sept r 0) F CFA tout nt soixante-di nuit cent soixa	0 000) F CFA horses  re (HIMO) LOTEC  corrigé en s CFA  Maximum  17 398 746  17 554 860  17 655 927  17 723 855  18 280 041  mille (11 367 0 es taxes comp x-sept mille (17 554 86)  re (HIMO) LOTE	1 1,15 Rang  2 eme  1 er  3 eme  4 eme  4 eme  600) F C C G C C C C C C C C C C C C C C C C	Res soit huit millions neuf soit onze millions huit cent  M = 23 203 122 FCFA TTC  Appréciation générale  Non Conforme - Fût à eau non fourni; - absence de Commis de chantier  Conforme  Ets CONSI est également 1er au lot7 piste rurale. En faisant une combinaison, l'état économise en lui attribuant le lot7 piste rurale  Conforme  Conforme  Erreur de sommation sur le montant max et le montant min. la correction a entrainé une variation en plus valus de 7,64%  FA hors taxes soit treize  DOO) F CFA hors taxes soit

## Résultats provisoires

soumissionnaire	CI	FA	plus ou me	oins-value	Franc	s CFA		
Southissionnaire	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
PACO BTP	8 186 982	11 045 980			8 186 982	11 045 980		Non Conforme offre anormalement basse
WELEBRE BULDING	8 131 904	11 098 837			8 131 904	11 098 837		Non Conforme offre anormalement basse
Houssoutan Construction	8 526 680	11 198 200			8 526 680	11 198 200	1 <sup>er</sup>	Conforme Seul attributaire possible au lot 1 HIMO, son attribution au lot 3 HIMO rend le lot 1 infructueux
Association pour le Développement du Village de Nafourgo	10 148 566	13 703 340			10 148 566	13 703 340	2 <sup>ème</sup>	Conforme
Attributaire provisoire	L'Association pour le Développement du Village de Nafourgo est attributaire pour : - un montant minimum de huit millions six cent mille quatre cent quatre-vingt (8 600 480) F CFA hors taxes soit dix millions cent quarante-huit mille cinq cent soixante-six (10 148 566) F CFA toutes taxes comprises ; - un montant maximum de onze millions six cent treize mille (11 613 000) F CFA hors taxes soit treize millions sept cent trois mille trois cent quarante (13 703 340) F CFA toutes taxes comprises - délai de validité : 12 mois							

# AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES (ARCEP) C O M M U N I Q U E

Le Secrétaire Exécutif de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) porte à la connaissance des éventuels candidats aux appels d'offres suivants :

- N° 2024-007/DAO/ARCEP/SE/PRM pour l'acquisition, l'installation et la mise en service de liaisons d'interconnexion FH et FO au profit de l'ARCEP ;
- N° 2024-008/DAO/ARCEP/SE/PRM pour le recrutement d'un prestataire pour la collecte de données de couverture et de qualité de service des réseaux mobiles et d'accès aux services d'urgences au profit de l'ARCEP; parus dans la revue des marchés publics N°3813 du mardi 13 février 2024, et N°3815 du jeudi 15 février 2024, que la date limite de dépôt des offres est reportée au Jeudi 21 mars 2024 à 09 heures 00 mn.

Pour le Secrétaire Exécutif, Représentant légal et par délégation, La Personne Responsable des Marchés

Barnabé ILBOUDO

#### **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO**

#### COMMUNIQUE

N°2024-03/MSHP/SG/CHU-T/DG/DMP

Le Directeur des marchés publiques, Président de la commission d'attribution des marchés du CHU-T, porte à la connaissance des candidats à l'avis du DPX N°2024/06/MSHP/SG/CHU-T date : 22/02/2024 pour la fourniture de produits d'hygiènes ; de savon de lessive, désinfectant et détergent et de produits d'entretien et de nettoyage au profit du CHU-T de ce qui suit :

- la date de dépôt des offres prévue le vendredi 15 mars 2024 à 9 h 00 mn de la première publication parue dans le quotidien des marchés publics N°3829 du mercredi 06 mars 2024 est maintenue ;
- celle parue dans le quotidien des marchés publics N°3832 du lundi 11 mars 2024 est annulée.

Aussi, il présente ses excuses pour tout désagrement que cela pourrait causer.

Le Directeur des marchés publics

**Ouammedo SAWADOGO** 



# APPELS D'OFFRES

## DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- \* Marchés de Fournitures et Services courants
- \* Marchés de Travaux
- \* Marchés de Prestations Intellectuelles

P. 40 à 46

P. 48 à 49

### Fournitures et Services courants

#### **ECOLE NORMALE SUPERIEURE**

#### Acquisition de billet d'avion au profit de l'Ecole Normale Supérieure

Avis de demande de prix n°2023--003/MESRI/SG/ENS/DG/SG/PRM du 22 février 2024

Financement : Budget l'Ecole Normale Supérieure, gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de l'ENS.

- 1. l'ENS dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de billets d'avion au profit de l'Ecole Normale Supérieure.
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique : acquisition de billets d'avion au profit de l'Ecole Normale Supérieure.

Le montant prévisionnel pour l'acquisition de billets d'avion au profit de l'Ecole Normale Supérieure est de cinquante-huit millions (58 000 000) de francs CFA TTC.

- 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : sept (07) jours par commande.
- 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés sis à l'ENS au sein du bâtiment administratif précisément au rez de chaussée et le dernier bureau à droite et au numéro de télé-

phone suivant: 70 26 95 58/78 87 39 38.

- 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA auprès du service des recettes à l'agence comptable de l'École Normale Supérieure.
- 6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million sept cent quarante mille (1 740 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la personne responsable des marchés sis au bâtiment administratif du siège de l'ENS à Koudougou au plus tard le 25/03/2024 à 9 heures 00 TU.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

- 7.Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
- 8. l'École Normale Supérieure se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie du présent dossier de demande de prix.

La Personne Responsable des Marchés,

Richard Balili BAMA

Chevalier de l'Ordre National



#### **UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO**

### Prestations de services de sécurité et de gardiennage au profit de CUPK et CUZ (2 lots)

Avis de demande de prix n°2024-010/UJKZ/P/SG/PRM Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de l'Université Joseph KI-ZERBO.

- 1. L'université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet les prestations de services de sécurité et de gardiennage au profit de CUPK et CUZ (2 lots) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

#### Les acquisitions se sont en deux lots:

Lot 1 : Prestations de services de sécurité et de gardiennage au profit de CUPK Lot 2 : Prestations de services de sécurité et de gardiennage au profit de CUZ.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours par commande.

- 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65.
- 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA F CFA pour chaque lot à l'agence comptable de l'UJKZ. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 6. Les offres présentées en un original et quatre (04) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA pour le lot 1 et Deux cent quatre-vingt-cinq mille (285 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65, avant le 25/03/2024 à 9 heures 00 TU. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister

#### Le montant prévisionnel pour l'exécution du marché est de :

- Quinze millions (15 000 000) francs CFA pour le lot 1 (Prestations de services de sécurité et de gardiennage au profit de CUPK)
- Neuf millions cinq cent mille (9 500 000) francs CFA pour le lot 2 (Prestations de services de sécurité et de gardiennage au profit de CUZ).

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne responsable des Marchés Président de la Commission d'Attribution des Marchés

**Adama SORI** 

#### **UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO**

## l'entretien et réparation des biens mobiliers(copieurs) au profit de l'Atelier Central de Maintenance (ACM) et de la Présidence de l'Université Joseph KI-ZERBO

Avis de demande de prix N°2024-011/MESRI/SG/UJKZ/P/SG/PRM relatif à Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de l'Université Joseph KI-ZERBO.

- 1. L'université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et réparation des biens mobiliers(copieurs) au profit de l'Atelier Central de Maintenance (ACM) et de la Présidence de l'Université Joseph KI-ZERBO tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont en lot unique : l'entretien et réparation des biens mobiliers(copieurs) au profit de l'Atelier Central de Maintenance (ACM) et de la Présidence de l'Université Joseph KI-ZERBO.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours par commande.

- 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65.
- 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA à l'agence comptable de l'UJKZ. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 6. Les offres présentées en un original et quatre (04) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent vingt-sept mille (327 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65, avant le <u>21/03/2024 à 9 heures 00 TU</u>.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Le montant prévisionnel pour l'exécution du marché est de Dix millions neuf cent mille (10 900 000) francs CFA TTC.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne responsable des Marchés Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Adama SORI



#### **LOTERIE NATIONALE BURKINABE**

## SERVICES D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DES GROUPES ELECTROGENES AU PROFIT DE LA LONAB

Avis de demande de prix ADP N°2024-003/LONAB/DG/DPS/DMA Financement : Fonds propres-Budget LONAB 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB) par le Conseil d'administration le 22 décembre 2023.

- 1. La Loterie Nationale Burkinabè (LONAB) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet les services d'entretien et de réparation des groupes électrogènes au profit de la LONAB tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. La demande de prix est constituée de trois (3) lots comme suit :
- ✓ Lot 1: Services d'entretien et de réparation des groupes électrogènes de la Direction régionale du centre;
- ✓ Lot 2: Services d'entretien et de réparation des groupes électrogènes de la Direction régionale de l'ouest;
- ✓Lot 3: Services d'entretien et de réparation des groupes électrogènes de la Direction régionale de l'est.
- 3.Le budget prévisionnel est de :

Lots	Montant minimum	Montant maximum
Lot 1	2 500 000 F CFA TTC	10 000 000 F CFA TTC
Lot 2	2 250 000 F CFA TTC	9 000 000 F CFA TTC
Lot 3	1 550 000 F CFA TTC	6 200 000 F CFA TTC

- 4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chaque commande.
- 5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés et des Approvisionnements (DMA), 3ème étage porte 302 du nouveau bâtiment de 8 heures à 15 heures 30 GMT.
- 6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés et des Approvisionnements, 3ème étage porte 302 du nouveau bâtiment de 8 heures à 15 heures 30 GMT et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour le lot 1, vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots 2 et 3 à la caisse sise à la Direction des Finances et de la Comptabilité -1èr étage porte 102 du nouveau bâtiment.
- 7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant Deux cent quatre-vingt mille (280 000) de francs CFA pour le lot 1, Deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA pour le lot 2 et Cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot 3 ; devront parvenir ou être remises à l'adresse : Siège de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB), 436 Rue du grand marché, 01 BP 68 Ouagadougou 01, Service courrier, 1er étage, porte 105 Ancien bâtiment, avant le 25/03/2024 à 9 heures 00 TU GMT. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés et des Approvisionnements, président de la Commission d'attribution des marchés

Nawin Ives SOME

#### SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

#### **ENTRETIENS ET REPARATIONS VEHICULES AUTOMOBILES AU PROFIT DE LA SONABHY**

#### RECTIFICATIF DU QUOTIDIEN N°3833 DU MARDI 12 MARS 2024 PAGE 31 PORTANT SUR LES MONTANTS EN LETTRE

**Rectificatif** 

## DEMANE DE PRIX N°2024-010/MDICAPME/SONABHY

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de la SONABHY.

- 1. La SONABHY lance une demande de prix ayant pour l'acquisition l'entretien et la réparation des automobiles (véhicules) au profit de la SONABHY tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour le type d'agrément catégorie 2 au moins dans le domaine de la maintenance du matériel roulant pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

#### Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots répartis comme suit :

- □ Lot 01 : Entretiens et réparations automobiles (véhicules) au profit de la SONABHY Ouagadougou
- Lot 02 : Entretiens et réparations automobiles (véhicules) au profit de la SONABHY à Bingo
- □ Lot 03 : Entretiens et réparations automobiles (véhicules) au profit de la SONABHY à Bobo-Dioulasso.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

NB : Pour soumissionner, le prestataire devra prouver par un document officiel la représentation de son entreprise dans la localité concernée.

- 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'année budgétaire 2024 pour le contrat et trente (30) jours pour chaque commande
- 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès du secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 Ouagadougou Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 15 h 30 mn, ancien bâtiment, porte A111et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 Ouagadougou Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 08 h 30 à 15 h 30 mn, ancien bâtiment, porte A111.
- 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 Ouagadougou Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, moyennant un montant de trente mille (30 000) Francs CFA TTC pour le lot 01; vingt cinq mille (25 000) Francs CFA TTC pour le lot 02 et vingt cinq mille (25 000) Francs CFA TTC pour le lot 03 à la caisse de la SONABHY.

La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier de demande de prix à commande sera déposé main à main.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million deux cent mille (1 200 000) F CFA pour le lot 1, un montant de quatre cent mille (400 000) F CFA pour chacun des lots 2 et lot 3 devront parvenir ou être remises à l'adresse (au: secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le le 22/03/2024 à 9h00mn. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB: l'enveloppe financière est de soixante et un millions (61 000 000) Francs CFA TTC pour le lot 01; vingt millions (20 000 000) Francs CFA TTC pour le lot 02 et vingt millions (20 000 000) Francs CFA TTC pour le lot 03.

Le Directeur des Marchés Publics

K S Yannick BASSOLE



#### SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

#### **NETTOYAGE DE LA SONABHY**

RECTIFICATIF DU QUOTIDIEN N°3833 DU MARDI 12 MARS 2024 PAGE 35 PORTANT SUR LES délais d'exécution en lettre lire trois (3) mois

Rectificatif

Avis de demande de prix N° :2024-001/MDICAPME/SONABHY Financement : Budget SONABHY exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de la SONABHY.

- 1. La SONABHY dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet le nettoyage de la SONABHY tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

#### Les acquisitions se décomposent en trois (03) lotscomme suit :

Lot 01 : l'entretien, le nettoyage et la désinfection des locaux à Ouagadougou

Lot 02 : l'entretien, le nettoyage et la désinfection des locaux à Bingo

Lot 03 : l'entretien, le nettoyage et la désinfection des locaux à Bobo-Dioulasso

- 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2024 et est de trois (03) / mois.
- 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 Ouagadougou Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12h00 et de 14h à 15 h 30 mn, bâtiment A, porte A111.
- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 Ouagadougou Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12h00 et de 14h à 15 h 30 mn et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour chacun des lots 01 et 02 et vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 03 à la caisse de la SONABHY. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) F CFA pour le lot 01, quatre cent mille (400 000) F CFA pour le lot 02 et trois cent cinquante mille (350 000) F CFA pour le lot 03 devront parvenir ou être remises au secrétariat courrier, RDC bâtiment B, porte B008 01 BP 4394 Ouagadougou Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le 26/03/2024 à 9h 00mm. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister
- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : les enveloppes financières sont de vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA TTC pour le lot 01, vingt millions (20 000 000) F CFA TTC pour le lot 02 et dix-huit millions (18 000 000) F CFA TTC pour le lot 03.

Le Directeur des Marchés Publics

K S Yannick BASSOLE



#### SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

## Acquisition d'équipements de protection individuelle au profit de la SONABHY à Bingo et Bobo-Dioulasso.

RECTIFICATIF DU QUOTIDIEN N°3833 DU MARDI 12 MARS 2024 PAGE 32 PORTANT SUR La date harmoniséé d'ouverture des offres et le montant prévisionnel (25 200 000 )

Rectificatif

Avis de demande de prix N° 2024- 011/SONABHY du 28 février 2024 Financement : Budget de la SONABHY, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2024 de la Société Nationale Burkinabé d'Hydrocarbures (SONABHY).

- 1. La Société Nationale Burkinabé d'Hydrocarbures dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition d'équipements de protection individuelle au profit de la SONABHY à Bingo et Bobo-Dioulasso, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

#### Les prestations se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

- Lot 01 : acquisition d'équipement de protection individuelle au profit de la SONABHY à Bingo
- Lot 02 : acquisition d'équipement de protection individuelle au profit de la SONABHY à Bobo Dioulasso

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

- 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 60 jours.
- 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du : secrétariat de la Direction des Marchés Publics au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 Ouagadougou Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111.
- 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 Ouagadougou Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111 et moyennant paiement d'un montant non remboursable en espèce de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 1 et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2, à la Caisse de la SONABHY. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :
- Un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA pour le lot 1;
- Cinq cent mille (500 000) FCFA pour le lot 2;

devront parvenir ou être remises au Service Courrier, RDC bâtiment B, porte B008, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le 22/03/2024, à09 heure 00 mn TU. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 22/03/2024 à 09h 15mn à l'adresse suivante : salle de conférence, 2ème étage bâtiment B, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, secteur 27.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

- 7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
- NB: l'enveloppe financière est de soixante-dix-neuf millions quarante-sept mille cinq cents (79 047 500) FCFA TTC pour le lot 1;
- Lot 2: vingt-cinq millions deux cent mille (25 200 000) FCFA TTC;

Le Directeur des Marchés Publics

K S Yannick BASSOLE



#### Travaux

#### **UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO**

## Travaux d'électrification des bâtiments pédagogiques en énergie solaire au sein de l'UJKZ.

### Appel d'Offres Ouvert Accélère N° : 2024-014/MESRI/SG/UJKZ/P/CDP/PRM

- 1. Le Burkina Faso a reçu un don de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Appui àl'Enseignement Supérieur (PAES), financement IDA 2024, et à l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du marché de travaux d'électrification des bâtiments pédagogiques en énergie solaire au sein de l'UJKZ.
- 2. La Personne Responsable des Marchés sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour effectuer des travaux d'électrification des bâtiments pédagogiques en énergie solaire au sein de l'UJKZ.

#### L'offre est composée d'un lot comme suit :

Lot unique: Travaux d'électrification des bâtiments pédagogiques en énergie solaire au sein de l'UJKZ pour un montant de Trois cent quatre-vingthuit millions huit cent cinquante et un mille trois cent quarante-neuf (388 851 349) francs CFA

- 3. Le délai d'exécution ne devrait pas dépasser quatre-vingt-dix (90) jours.
- 4. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.
- 5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marches Publics de l'Université Joseph KI-ZERBO sise à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP: 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél: 25 30 70 64/65 et prendre connaissance des documents tous les jours ouvrables du lundi au jeudi de 7 heures 30 mn à 16 heures et le vendredi de 7 heures 30 mn 16 heures 30 mn.
- 6. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être obtenu par tout Soumissionnaire intéressé en s'adressant à la Personne Responsable des Marches Publics de l'Université Joseph KI-ZERBO sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65, contre un paiement non remboursable de Deux cent mille (200 000) francs CFA auprès de l'Agence Comptable de l'Université Joseph KI-ZERBO. La méthode de paiement sera en espèce.
- 7. Les offres devront être remises au Secrétariat de la Personne Responsable des Marches Publics de l'Université Joseph KI-ZERBO sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65 à l'adresse ci-dessous au plus tard le 25/03/2024 à 9h 00 mn TU.
- 8. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à la salle de réunion de présidence de l'Université Joseph KI-ZERBO le 25/03/2024 à 9h00 mn précises.
- 9. Les offres resteront valables pendant Cent vingt (120) jours pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur dépôt.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission sous forme bancaire, pour un montant de Onze millions cinq cent mille (11 500 000) francs CFA.

La Personne Responsable des Marchés Publics Président de la CAM

**Adama SORI** 



### Prestations intellectuelles

#### **REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN**

Constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations de la Direction Provinciale des Sports et des Loisirs du Mouhoun pour l'année 2024.

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2024-01/MSJE/RBMH/PMHN/DPSL-MHN du 04 mars 2024 pour la

- 1. La Direction Provinciale des Sports et des Loisirs du Mouhoun lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations au cours de l'année 2024.
- 2. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes morales et physiques ne figurant pas sur la liste des prestataires défaillants ou exclus de la commande publique et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
- 3. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments selon les domaines ci-après :

N°	Domaines	Sous-domaines	Composition du dossier		
		Fournitures de bureau	-L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; Une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux		
	Fournitures of	Matériels et fournitures de Loisirs	procédures de demandes de cotations adressée à Monsieur le		
.1	équipements	Matériels et fournitures de Sports	Directeur Régional du Budget ; Une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ; une copie légalisée de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document		

- 4. Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé une offre de services à la Direction Provinciale des Sports et des Loisirs du Mouhoun sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.
- 5. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N°2024-01/MSJE/RBMH/PMHN/DPSL-MHN du 04/03/2024 pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations de la Direction Provinciale des Sports et des Loisirs du Mouhoun pour l'année 2024 », devra parvenir au secrétariat de la DPSL/Mouhoun, au secteur 3, sise au stade municipal de Dédougou au plus tard le 19 mars 2024 à 12h30 mn T.U.
- 6. Une commission siègera pour arrêter la liste des candidats par domaine.
- 7. Les candidats retenus seront consultés de manière rotative suivant l'existence de la procédure de demande de cotations dans le domaine choisi au cours de l'année 2024.
- 8. En cas de nécessité, la liste sera actualisée au cours de l'année 2024 et les nouveaux candidats retenus ne pourront être consultés que si ceux figurant sur la liste initiale ont tous été consultés.
- 9. Au cas où les nouveaux candidats sont retenus dans un domaine nouveau autre que les précédents, ils seront consultés sans attendre la fin de la rotation de la liste initiale.
- 10. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction Provinciale des Sports et des Loisirs du Mouhoun ne sera pas responsable du non réception de l'offre.
- 11. La Direction Provinciale des Sports et des Loisirs du Mouhoun se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

Le Directeur Provincial des Sports et des Loisirs du Mouhoun

**Oumarou ZONGO** 



### Prestations intellectuelles

#### **REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN**

Constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations de la Direction Provinciale des Sports et des Loisirs du Mouhoun pour l'année 2024.

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2024-01/MSJE/RBMH/PMHN/DPSL-MHN du 04 mars 2024 pour la

- 1. La Direction Provinciale des Sports et des Loisirs du Mouhoun lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations au cours de l'année 2024.
- 2. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes morales et physiques ne figurant pas sur la liste des prestataires défaillants ou exclus de la commande publique et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
- 3. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments selon les domaines ci-après :

N°	Domaines	Sous-domaines	Composition du dossier		
		Fournitures de bureau	-L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; Une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux		
	Fournitures of	Matériels et fournitures de Loisirs	procédures de demandes de cotations adressée à Monsieur le		
.1	équipements		Directeur Régional du Budget ; Une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ; une copie légalisée de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document		

- 4. Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé une offre de services à la Direction Provinciale des Sports et des Loisirs du Mouhoun sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.
- 5. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N°2024-01/MSJE/RBMH/PMHN/DPSL-MHN du 04/03/2024 pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations de la Direction Provinciale des Sports et des Loisirs du Mouhoun pour l'année 2024 », devra parvenir au secrétariat de la DPSL/Mouhoun, au secteur 3, sise au stade municipal de Dédougou au plus tard le 19/03/2024 à 12h30 mn T.U.
- 6. Une commission siègera pour arrêter la liste des candidats par domaine.
- 7. Les candidats retenus seront consultés de manière rotative suivant l'existence de la procédure de demande de cotations dans le domaine choisi au cours de l'année 2024.
- 8. En cas de nécessité, la liste sera actualisée au cours de l'année 2024 et les nouveaux candidats retenus ne pourront être consultés que si ceux figurant sur la liste initiale ont tous été consultés.
- 9. Au cas où les nouveaux candidats sont retenus dans un domaine nouveau autre que les précédents, ils seront consultés sans attendre la fin de la rotation de la liste initiale.
- 10. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction Provinciale des Sports et des Loisirs du Mouhoun ne sera pas responsable du non réception de l'offre.
- 11. La Direction Provinciale des Sports et des Loisirs du Mouhoun se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

Le Directeur Provincial des Sports et des Loisirs du Mouhoun

**Oumarou ZONGO** 

